

RAPPORT ANNUEL

2017

LE PREMIER PAS



PÉRIMÈTRE DE COMPÉTENCE

UN LEADER MONDIAL

Deuxième producteur mondial de manganèse à haute teneur, Comilog, filiale du groupe Eramet, est présent sur l'ensemble de la filière en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. Son implantation industrielle et commerciale lui permet de proposer à ses clients, issus de secteurs diversifiés, une offre adaptée fondée sur une parfaite connaissance du marché selon une approche œuvrant pour un développement durable dans le respect de ses collaborateurs et des communautés riveraines.

EXTRACTION DU MINÉRAI

À Moanda, au Gabon, Comilog extrait le minerai de manganèse sur le plateau de Bangombé. Le traitement du minerai, l'enrichissement et l'agglomération des fines s'effectuent dans les installations du Complexe Industriel de Moanda (CIM).

TRANSFORMATION DU MINÉRAI

Le minerai est transformé dans les usines du Groupe Comilog, dans le Complexe Métallurgique de Moanda (CMM), ou du Groupe Eramet, maison-mère de Comilog, en Europe, en Asie et en Amérique du Nord.

TRANSPORT FERROVIAIRE ET MARITIME

Le minerai est ensuite chargé puis acheminé vers le port d'Owendo près de Libreville par le réseau ferré du transgabonais, dont le concessionnaire, Setrag, est une filiale de Comilog.

EUROPE

France

Dunkerque :
alliages de manganèse.



1914 COLLABORATEURS

2^e PRODUCTEUR MONDIAL DE MANGANÈSE À HAUTE TENEUR

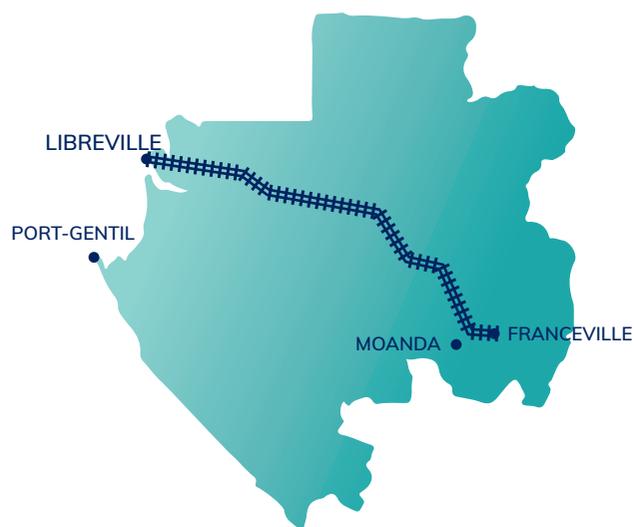
648 KM DE CHEMIN DE FER TRANSGABONAIS ENTRE LIBREVILLE ET MOANDA

25% DES RÉSERVES MONDIALES DE MINÉRAI DE MANGANÈSE À HAUTE TENEUR

AFRIQUE

Gabon

OWENDO : Site logistique
Setrag : Société d'exploitation du Transgabonais



MOANDA :
Minérai et aggloméré,
alliages de manganèse
et manganèse métal.

LE MANGANÈSE, UN COMPOSANT INDISPENSABLE



INDUSTRIE

Le manganèse est indispensable à l'industrie de l'acier. Il entre également dans la composition de nombreux alliages. Il augmente la soudabilité, la dureté, donne une bonne aptitude à la déformation et offre une meilleure résistance à la corrosion.



ÉNERGIE

Les dérivés chimiques du manganèse sont des agents actifs pour l'énergie portable comme les piles alcalines ou salines et les batteries au lithium, utilisées notamment dans l'industrie automobile.



AGRICULTURE ET SANTÉ

Sous forme de sulfate ou d'acétate, il est ajouté aux engrais dans la culture des légumes et des agrumes. Les compléments minéraux à base de sels et oxydes de manganèse sont utilisés dans l'alimentation des animaux d'élevage. Le manganèse est aussi un oligo-élément nécessaire à l'homme.



CÉRAMIQUE ET VERRE

Le dioxyde de manganèse est un pigment utilisé pour colorer les céramiques, les tuiles et certaines briques. Il entre dans la fabrication du verre pour éliminer la teinte verte produite par le fer.

RAPPORT ANNUEL

2017

LE PREMIER PAS

COMILOG exploite l'un des gisements de manganèse les plus riches du monde. Situé à Moanda dans la province du Haut-Ogooué au Gabon, ce gisement représente 25% des réserves mondiales de minerai riche. Grâce à un outil de production aux meilleurs standards, une stratégie opérationnelle efficace et l'implication de ses équipes sur le terrain, une production record de 4 millions de tonnes de manganèse a été atteinte en 2017. Comilog, filiale du groupe Eramet, dispose donc d'atouts solides. Le projet Comilog 2020 constitue l'axe majeur du développement de ce leader mondial.

P.6 MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

P.8 PORTRAIT D'UNE ÉQUIPE

P.10 2017 ANNÉE HISTORIQUE

P.12 TOUR D'HORIZON

P.14 STRATÉGIE DE PERFORMANCE

P.16 4 millions de tonnes, un record historique

P.18 Une transformation numérique engagée

P.20 Une sécurité à toujours mieux maîtriser

P.22 Des ressources humaines calibrées

P.24 Un environnement préservé

P.26 Un engagement sociétal continu

P.28 [LE CMM EN 2017]

P.32 COMILOG 2020, L'AVENIR EN MARCHÉ

P.40 BILAN FINANCIER

4 Mt, LE PREMIER PAS VERS UNE TRANSFORMATION NÉCESSAIRE



Hervé Montégu,
Administrateur-Directeur Général
de COMILOG

En 2017, après trois années marquées par des évolutions défavorables du prix de marché du manganèse, Comilog a atteint ses objectifs opérationnels, notamment en produisant un peu plus de 4 millions de tonnes de minerai et d'agglomérés, ce qui lui a permis de profiter pleinement du rebond des prix du manganèse.

Le niveau de production de 4 millions de tonnes atteint en 2017 est une performance historique, au sens premier du terme.

Depuis 1962, la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) a régulièrement augmenté sa production. Cette augmentation s'est très significativement accélérée depuis le début des années 2000, peu après l'entrée d'Eramet comme actionnaire majoritaire au capital de Comilog. L'objectif de 4 millions de tonnes avait été fixé début 2015. Les conditions de marché et opérationnelles ont permis de l'atteindre en 2017. C'est un motif de grande satisfaction pour l'ensemble des acteurs de notre société.

Par ailleurs, ce niveau record de production a été obtenu avec les résultats de sécurité les meilleurs jamais enregistrés par Comilog en terme d'accidents avec et sans arrêt de travail. Les progrès réalisés depuis plusieurs années sont notables et doivent nous encourager à poursuivre les efforts afin d'atteindre le seul objectif valable en l'espèce : « Zéro Accident ».

NOTRE RÉUSSITE DE 2017 EST LE PREMIER PAS VERS UNE NOUVELLE ÈRE POUR COMILOG, ET C'EST UNE FONDATION SOLIDE.



Par ailleurs, après avoir requis un investissement de 160 milliards de francs CFA, les deux usines du complexe métallurgique de Moanda (CMM) entrées en activité dans la dernière partie de l'année 2014, créant ainsi plus de 400 emplois, ont poursuivi leur montée en puissance en 2017. Le nominal n'est pas encore atteint, mais les fondamentaux sont posés.

Cette réussite de 2017 est le premier pas vers une nouvelle ère pour Comilog, et c'est une fondation solide,

Garante de la pérennité de l'entreprise, notre position compétitive est parmi les meilleures de notre industrie. Elle doit être préservée et améliorée.

COMILOG SE PROJETTE VERS UNE NOUVELLE AUGMENTATION DE SA CAPACITÉ À PLUS DE 5,5 MILLIONS DE TONNES PAR AN

Cela nécessite d'abord de renforcer la robustesse et l'agilité de nos organisations, celles des opérations industrielles et de nos fonctions support.

Dans cette optique, Comilog s'est engagé dès la fin de l'année dans la démarche NeWays lancée par Eramet. Cette démarche vise à optimiser l'ensemble de nos modes de fonctionnement et à saisir toutes les opportunités de croissance pérenne dès qu'elles s'offrent à nous.

Mais pour être compétitive sur long terme, l'entreprise, au travers du projet Comilog 2020 (dont l'Avant-Projet Simplifié a été achevé en 2017 et l'Avant-Projet Détaillé sera conduit en 2018) se projette vers une nouvelle augmentation de sa capacité à plus de 5,5 millions de tonnes par an, tout en basculant progressivement de l'exploitation du plateau de Bangombé à celui d'Okouma et en édifiant une nouvelle laverie.

Comilog doit et va se transformer

- dès aujourd'hui, dans sa façon de travailler pour demeurer un des producteurs de minerai et d'aggloméré les plus performants du monde et atteindre le nominal du Complexe Métallurgique de Moanda,
- demain, en construisant le plus rapidement possible la nouvelle étape de sa croissance.

Ce sont les défis majeurs de Comilog pour les années à venir, que notre performance de 2017 nous encourage à considérer avec confiance.

Nous nous engageons à conduire ces transformations dans le plus grand respect de la sécurité des personnes au travail et de l'environnement, en continuant à faire vivre une relation responsable et citoyenne avec l'ensemble des parties prenantes.

PORTRAIT D'UNE ÉQUIPE



Hervé Montégu
Administrateur-Directeur
Général



Léod-Paul Batolo
Adjoint au Directeur
Général



Odette Dackam
Directrice Juridique



André Massard
Directeur de la
Communication

La performance de Comilog repose sur l'engagement de son équipe dirigeante, composée de personnalités aux compétences et expériences complémentaires.

L'équipe dirigeante doit veiller à optimiser l'efficacité opérationnelle et s'assurer sur le terrain du respect de la stratégie. Elle crée un discours engagé avec les équipes, premiers acteurs d'une croissance durable de l'entreprise, cela en accord avec les valeurs du groupe et dans le respect de l'ensemble des parties prenantes.



Axel Fouty
Directeur des Ressources
Humaines



Jean Telesphore Ella Zé
Directeur du Chemin
de Fer et des Installations
Portuaires (DFIP)



Christophe Minguy
Directeur de la Mine



Thierry Blanchet
Directeur Achats et
Approvisionnements



Roger Mba
Directeur du Complexe
Industriel de Moanda (CIM)



Renaud Lagache
Directeur Administratif
et Financier



Johan Carette
Directeur du Projet
Comilog 2020



Marc Lefèbvre
Directeur du Complexe
Métallurgique de Moanda
(CMM)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Martial Rufin Moussavou

Administrateurs

Christel Bories
Kléber Silva
Thomas Devedjian
Michel Carnec
Cyrille Duval
Michel Roussin
Pietro Amico

Hervé Montégu
Martial Rufin Moussavou
Roger Owono Mba
Rigobert Ikambouayat Ndeka
Serge Mickoto

Commissaires aux comptes

Ernest & Young Audit
Jean-Roch Varon

COMITÉ D'AUDIT

Président

Thomas Devedjian

Membres

Serge Mickoto
Kléber Silva

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Président

Martial Rufin Moussavou

Membres

Michel Carnec
Kléber Silva

2017 ANNÉE HISTORIQUE

COMILOG

Le volume produit par COMILOG en 2017 a atteint le chiffre record de 4 millions de tonnes (19% de plus qu'en 2016). Ces résultats positifs sont la résultante de plusieurs facteurs internes et externes : Une réorganisation des équipes et des process visant à plus de performance et surtout une embellie des cours du minéral depuis le dernier trimestre 2017.



PRODUCTION EN VOLUMES DE MINÉRAI DE MANGANÈSE COMILOG
en milliers de tonnes



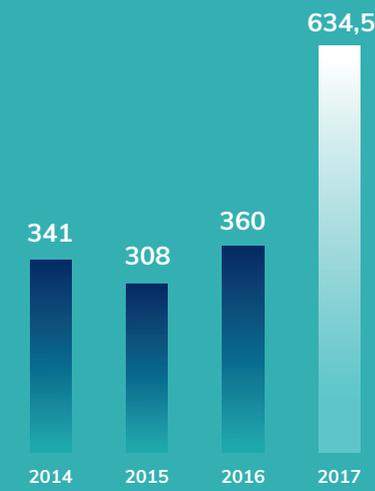
VENTES EN VOLUMES D'ALLIAGES DE MANGANÈSE COMILOG
en milliers de tonnes

4 Mt

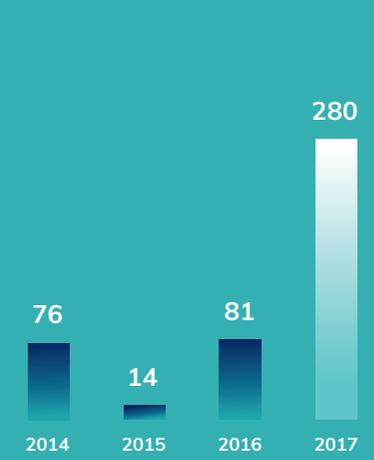
DE MINÉRAI ET AGGLOMÉRÉ PRODUITES

+19%

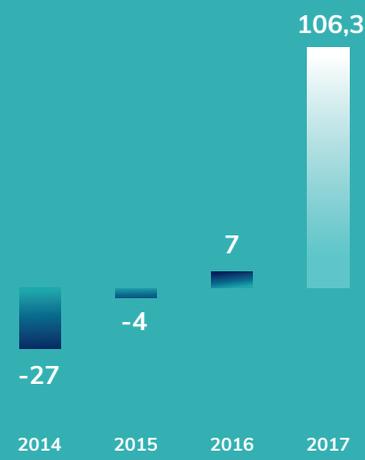
AUGMENTATION DU VOLUME DE MINÉRAI PRODUIT



CHIFFRE D'AFFAIRES CIF
en milliards de XAF



RÉSULTAT D'EXPLOITATION
COMILOG
en milliards de XAF



RÉSULTAT NET COMILOG
en milliards de XAF

+ 76%

AUGMENTATION
DU CHIFFRE
D'AFFAIRES CIF



INVESTISSEMENTS
INDUSTRIELS COMILOG
en milliards de XAF

7M

MILLIARDS DE XAF
DE CHIFFRE D'AFFAIRES
PRESTATIONS DE
SERVICES

SETRAG

63,6

MILLIARDS DE XAF
CHIFFRE D'AFFAIRES
DES PRESTATIONS
FERROVIAIRES

20,6

MILLIARDS DE XAF
EBITDA

5,2

MILLIARDS DE XAF
RÉSULTAT NET

TOUR D'HORIZON 2017

Tout au long de l'année 2017, pour faire face aux défis du moment dans un marché du manganèse particulièrement concurrentiel, Comilog a poursuivi ses investissements afin de renforcer ses outils de production, a actualisé ses outils de communication et s'est arrimé aux normes internationales en matière de performance et de respect de l'environnement.



LE 23 FÉVRIER, MADAME CHRISTEL BORIES A ÉTÉ NOMMÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE DU GROUPE ERAMET EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR PATRICK BUFFET. FIN MARS, LORS DE SA PREMIÈRE VISITE AU GABON, MADAME BORIES A ÉTÉ REÇUE EN AUDIENCE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ALI BONGO ONDIMBA.

Ensemble, ils ont évoqué la situation difficile de Comilog due aux cours très volatiles du manganèse. Néanmoins, Madame Bories a déclaré souhaiter poursuivre les efforts d'investissements pour améliorer la compétitivité du groupe Eramet et de Comilog. Durant son séjour à Moanda, à l'occasion de la remise des diplômes de la première promotion de l'École des mines et de la métallurgie (E3MG), la nouvelle Directrice Générale du groupe Eramet a abordé tous les sujets : le climat entre Eramet et l'État gabonais, la production et l'avenir du Groupe. Elle a souhaité souligner la hauteur significative des investissements réalisés par Comilog. En moyenne, 30 milliards de francs CFA sont injectés chaque année.

RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION

La hausse de la productivité nécessite un entretien permanent des installations et des matériels utilisés, notamment au sein du Complexe Industriel de Moanda (CIM). Pour porter au plus haut les indicateurs de performance, un crible et un débourbeur ont été remplacés, certains engins ont été rénovés et des tunnels de galerie souterraines réparés. Le débourbeur joue un rôle crucial dans le process du CIM de même que le crible qui est utilisé pour séparer les fragments solides suivant leur taille. Ces travaux ont mobilisé les équipes du CIM dites de SNCC (Système de Navigation et de Contrôle Commande). Une nette évolution du taux de marche des différents ateliers d'enrichissement a été constatée, avec pour conséquence directe une amélioration sur les tonnes sorties de l'usine.





LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ VALIDE LES ÉTUDES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

Consacrée en grande partie à la validation des résultats des études épidémiologiques, la 13^e réunion du cadre de concertation formalisée (CCF) s'est tenue le 9 novembre à Moanda. Ces études constituent l'une des 24 recommandations issues des précédents CCF et dont l'objectif est de mesurer l'impact de l'extraction du manganèse, tant sur la ville que sur la population. Des analyses portant sur la qualité de l'air, de l'eau, des sols et des aliments ont été réalisées en toutes saisons. Le rapport final a été présenté au ministère de la Santé en 2015 qui a validé l'analyse en 2017. Trois grandes recommandations ont été formulées via la direction générale de la santé (DGS) : nettoyer les foyers à haute teneur de fines de manganèse, assurer un suivi médical rigoureux des salariés et ouvrir un registre de surveillance de la ville. Le suivi de l'application de ces recommandations sera assuré par le CCF.

LE COMPLEXE INDUSTRIEL DE MOANDA A CÉLÉBRÉ LA JOURNÉE SÉCURITÉ MINIÈRE LE 6 OCTOBRE 2017 AVEC UN SLOGAN : « 2 ANS SANS ACCIDENT AU CIM ».



LES CADRES DIRIGEANTS DE COMILOG EN FORMATION ISO 14001 VERSION 2015

POUR COMILOG, COMME POUR LE GROUPE ERAMET, LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT EST UNE PRIORITÉ QUI NÉCESSITE L'IMPLICATION DE TOUTE L'ÉQUIPE MANAGÉRIALE. APRÈS OBTENTION EN 2015 DE LA CERTIFICATION ISO 14001 VERSION 2004, UNE FORMATION CONFORME AUX EXIGENCES RÉVISÉES ISO 14001 VERSION 2015 A ÉTÉ ORGANISÉE DU 19 AU 21 SEPTEMBRE. REGROUPANT L'ENSEMBLE DE L'ENCADREMENT SUPÉRIEUR DE L'ENTREPRISE, ELLE SERA ENSUITE DÉCLINÉE AUPRÈS DES DIFFÉRENTES ÉQUIPES EN CHARGE DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX AU SEIN DE L'ENTREPRISE.



LANCEMENT DE L'INTRANET 2.0

POUR OFFRIR À SES COLLABORATEURS UNE PLATEFORME RÉUNIFICATRICE ADAPTÉE AUX EXIGENCES DE CHAQUE SERVICE, COMILOG A MIS EN LIGNE FIN JUIN UNE NOUVELLE VERSION DE SON SITE INTRANET AU PROFIT DE SES SALARIÉS. DÉVELOPPÉE SUR MESURE À PARTIR DU LOGICIEL SHAREPOINT, CETTE NOUVELLE VERSION ACTUALISÉE

OFFRE UNE ERGONOMIE RÉSOLUMENT MODERNE ET UNE NAVIGATION INTUITIVE CONFORME AUX STANDARDS ACTUELS. CET OUTIL DE GESTION DOCUMENTAIRE CENTRALISÉ EST UNE VÉRITABLE VALEUR AJOUTÉE POUR L'ÉCHANGE D'INFORMATION ET MARQUE LA VOLONTÉ DE COMILOG DE MODERNISER SES OUTILS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION.

DÉPART EN RETRAITE DU PRÉSIDENT CLAUDE VILLAIN

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS 1996, MONSIEUR CLAUDE VILLAIN A PRIS SA RETRAITE À L'ISSUE DE SON DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION TENU À MOANDA LE 1^{ER} JUIN. LORS DE LA CÉRÉMONIE ORGANISÉE EN SON HONNEUR, CET ANCIEN HAUT FONCTIONNAIRE DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE A RETRACÉ SON RICHE PARCOURS AU SEIN DE COMILOG. DURANT LES 20 ANNÉES DE SA PRÉSIDENTE, LE MONTANT DES INVESTISSEMENTS À MOANDA S'EST ÉLEVÉ À PLUS DE 608 MILLIARDS DE FRANCS CFA ET 800 MILLIARDS DE FRANCS CFA EN COMPTANT SETRAG. POUR CHRISTEL BORIES, CLAUDE VILLAIN EST UN HOMME DE SAGESSE ET UN "EXPERT" DU GABON. IL AURA MARQUÉ LA VIE DE L'ENTREPRISE DE SON EMPREINTE. MONSIEUR MARTIAL RUFIB MOUSSAVOU A ÉTÉ NOMMÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 23 AVRIL 2018.

STRATÉGIE DE PERFORMANCE





4 Mt, UN RECORD HISTORIQUE

En 2017, pour la première fois depuis le début de son aventure industrielle en 1962, Comilog a produit, transporté et embarqué 4 millions de tonnes de minerai et d'aggloméré. Résolu à conserver sa place en haut du classement des producteurs de manganèse, Comilog se dote des moyens d'expansion appropriés tout en respectant la sécurité des personnes au travail et l'environnement dans lequel elles opèrent.

NOUS AVONS RÉUSSI UNE SYNCHRONISATION ENTRE TOUS LES ACTEURS DE LA PRODUCTION, LA RÉUSSITE DE CE DÉFI EST LE RÉSULTAT D'UNE VOLONTÉ COLLECTIVE.



Comilog a franchi le cap des 4 millions de tonnes ! Tout s'est joué au cours des dernières semaines de 2017. Dès mi-novembre, la Compagnie avait produit 3,561 Mt, dépassant les 3,333 Mt extraites en 2016. La barre de 4 millions a été franchie le 29 décembre 2017.

Ceci constitue un fort redressement au regard de la conjonction de facteurs négatifs constatés en 2015 et 2016 : chute du prix du minerai, dévaluation des monnaies australiennes, sud-africaines et brésiliennes, et arrivée de nouveaux concurrents sur le marché.

De tous ces facteurs, la chute du prix du minerai a été le plus marquant. Entre 2014 et 2016, celui-ci est passé de 5 à 1,8 dollar, mettant à mal l'équilibre financier de Comilog. Il était nécessaire de redéfinir les priorités sur la base des variables du marché afin de résorber

le manque à gagner et maîtriser les coûts en passant par des mesures drastiques. La vente de Somivab et Erachem, filiales de Comilog, a été conduite.

Cette conjonction d'événements a permis à l'entreprise de retrouver l'équilibre au début de l'année 2017. Dans le même temps, le prix de marché du manganèse s'est redressé. L'ensemble des équipes s'est mobilisé pour porter la production vers les 4 Mt attendus. Cette performance s'est accompagnée d'une maîtrise de la sécurité et des coûts.

Ces résultats confèrent au projet Comilog 2020 des atouts solides pour progresser sereinement. Le déploiement de l'exploitation du plateau Bagombé vers celui d'Okouma mobilisera d'importants moyens financiers



4

MILLIONS DE TONNES PRODUITS
AU 29 DÉCEMBRE 2017



-63%

D'ACCIDENTS AVEC ARRÊT,
SOIT 3 ACCIDENTS EN 2017
CONTRE 8 EN 2016



Léod-Paul Batolo,
Adjoint au Directeur
Général de COMILOG



QUELLE A ÉTÉ VOTRE STRATÉGIE POUR ATTEINDRE VOS OBJECTIFS ?

Nous avons suggéré et mis en place des réglages au niveau de notre direction, de notre management et de nos opérateurs, afin de permettre une meilleure définition de la performance opérationnelle, du choix des outils

NOUS DEVONS PRODUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ, EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS, CONFORMÉMENT À NOS ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES. NOTRE SUCCÈS EST EFFECTIF QUE SI NOUS VALIDONS CES ÉTAPES.

de management et mobilisant toutes les équipes. Notre projet était viable, clairement élaboré, avec des objectifs précis. En 2017, nous avons réussi une synchronisation entre tous les acteurs de la production, le succès de ce challenge résulte d'une volonté collective. Pour 2018, le but est de reproduire les 4 Mt dans les mêmes conditions.

LE PROJET COMILOG 2020 REPRÉSENTE L'AVENIR, COMMENT L'ENVISAGEZ-VOUS ?

Pour construire notre projet et anticiper les 5 à 10 ans à venir, nous devons redimensionner notre outil de production. Ouvrir un nouveau plateau et une nouvelle carrière. Construire de nouveaux équipements pour passer le cap des 4 Mt et atteindre les 5,8 Mt à l'horizon 2020.

COMMENT ALLEZ-VOUS ORGANISER VOS ÉQUIPES ?

Nous allons mobiliser nos ressources internes, maximiser les compétences locales et actualiser les qualifications si nécessaire. Nous pouvons également compter sur Eramet pour nous accompagner. Nous avons chez Comilog des talents qui seront affectés à ce projet. Nous concevons déjà l'avenir avec l'industrie 4.0.



52 000

TONNES EN 35 HEURES, RECORD DU PLUS GRAND BATEAU CHARGÉ



1

STRATÉGIE REMOBILISANT TOUS LES SECTEURS DE L'ENTREPRISE



Stockage du minerai avant embarquement au port d'Owendo.

UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ENGAGÉE

La production d'un manganèse de haute qualité nécessite des infrastructures appropriées adossées aux technologies de pointe, ainsi qu'un contrôle en temps réel de chaque étape du processus de production. Dans cette optique, Comilog a lancé un vaste programme de transformation numérique.

L'industrie 4.0 est un terme générique utilisé dans le monde industriel pour désigner les nouvelles formes d'industries dites connectées. Cette transformation numérique engagée par Comilog est une composante majeure de la nouvelle dynamique baptisée NeWays (nouvelles méthodes) lancée par le PDG du groupe Eramet, Mme Christel Bories. Ce projet consiste à revoir les méthodes, les modes d'organisation et les outils de travail afin de réduire les coûts et améliorer l'efficacité opérationnelle pour accentuer la productivité grâce au numérique.

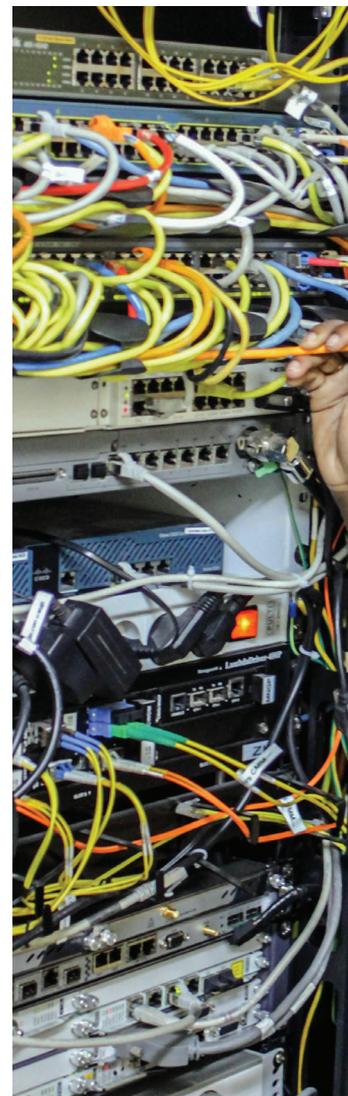
Sa mise en place repose sur trois grands axes. L'axe stratégique englobe la définition du projet, les priorités, l'organisation et les budgets associés. L'axe Proof Of Concept (POC), permet de confirmer ou d'infirmer les hypothèses au moyen d'applications développées sur de petits périmètres. Enfin intervient le déploiement à l'échelle du groupe incluant les phases d'industrialisation et de mise en place des POC réussis.

À ces trois grands axes s'en ajoutent deux autres de nature transversale : le Système d'Information (SI) gère la mise en œuvre technique des solutions numériques (serveurs, réseaux télécoms, etc.), tandis que les ressources humaines (RH) accompagnent les évolutions de l'organisation à travers la formation et l'intégration de nouveaux métiers.

LA DÉMARCHE DE PROOF OF CONCEPT (POC)

Tendance lourde de l'économie numérique, la révolution digitale bouleverse les modèles économiques. Pour en bénéficier, Eramet a lancé une démarche de Proof of concept (POC) au cours du second semestre 2017 dont la vocation est de tester rapidement, en mode agile, des projets à petite échelle pour valider leur intérêt avant de les industrialiser. Cette évaluation passe par quatre phases permettant d'identifier leur potentiel de gains à court terme.

Le Groupe a annoncé fin 2017 la mise en place d'une organisation et d'une gouvernance de projets pour piloter et coordonner l'ensemble de sa transformation numérique. Eramet sera opérationnel en 2018 pour son entrée dans l'industrie 4.0.





Serveur Télécom



Jeff Dany NGOUELE,
chef de projet Industrie 4.0
chez Comilog

L'APPLICATION MAVAGHA SUR ORBITE

LA PREMIÈRE APPLICATION POC DE COMILOG DESTINÉE À LA MISE EN PLACE DE L'INDUSTRIE 4.0 EST EN MARCHÉ DEPUIS FIN 2017.

MAVAGHA est le nom choisi par les équipes du GTRA (Groupe Traction) pour désigner la première application POC de Comilog. Ce terme tiré de la langue Nzébi était utilisé pour désigner les bennes qui transportaient le manganèse à l'époque du téléphérique. Aujourd'hui, le minerai est transporté par wagons jusqu'à Owendo. Cette application permet d'avoir une traçabilité numérique en temps réel des processus de réception, chargement et départ des trains en gare de Moanda.

Le POC a été développé grâce à la méthode dite AGILE. Il s'agit d'une approche de

conduite de projet fondée sur les échanges et les prises de décision entre les différentes parties prenantes, avec une immersion de l'équipe de développement sur le terrain. Chefs de poste, contremaîtres et chefs de groupes concernés ont participé à toutes les phases de conception de l'application.

L'équipe projet a travaillé environ six semaines pour livrer la première version de l'application MAVAGHA. Celle-ci intègre la quasi-totalité des cas d'utilisation définis avec les équipes opérationnelles. La seconde phase consiste à sensibiliser tous les utilisateurs afin de mieux collecter les informations et les indicateurs de performance, pour garantir la réussite d'un sillon pair dans les prochaines semaines.



LA MAINTENANCE
PRÉDICTIVE



L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE



L'AUTOMATISATION
DES PROCÉDÉS



L'UTILISATION
DU BIG DATA



Techniciens Télécom

UNE SÉCURITÉ À TOUJOURS MIEUX MAÎTRISER

Atteindre l'objectif « zéro accident » constitue l'un des axes majeurs de la stratégie de Comilog pour consolider sa position de leader de l'industrie minière.

265
AGENTS
FORMÉS À IMAGE
SÉCURITÉ EN 2017

35,7%
DES EXIGENCES
ESSENTIELLES
DÉPLOYÉES

Comilog opère dans un secteur industriel où les dangers sont nombreux et le niveau de production intrinsèquement lié à la sécurité. L'impératif sécuritaire est un objectif stratégique de la gouvernance de l'entreprise, avec pour ambition d'atteindre l'objectif « zéro accident » avec arrêt (AAA) et d'être parmi les meilleurs du secteur minier en matière de sécurité.

La matérialisation de cet engagement passe par le déploiement d'une charte Hygiène, Sécurité et Santé conforme aux standards internationaux en matière d'extraction, de traitement, de transformation et de transport de l'industrie du manganèse.

Décliné en plans d'actions opérationnels déployés dans chaque direction, l'engagement de la direction générale vise à réduire de façon continue et significative les risques à l'origine des accidents. Il s'appuie sur la mise en place d'actions au quotidien : évaluation des risques, réalisation de plans de prévention et mise en place de routines sécurité. Si les membres de l'encadrement sont responsables de leur personnel, la charte engage chacun à veiller à sa propre sécurité et à celle des autres.



Opérations de maintenance Atelier Engins Moanda

L'encadrement a pour mission et devoir d'analyser, évaluer et traiter les risques dans son secteur d'activité. Chaque employé doit informer sa hiérarchie de tout incident ou accident. Dans cette perspective, chaque règle, consigne ou procédure de sécurité doit être expliquée et appliquée par tous.

Cette politique a eu des résultats probants en 2017 malgré la forte intensité des activités pour atteindre les objectifs de production. Outre la réduction du nombre d'accidents avec arrêt, 3 contre 8 en 2016, les premiers soins ont également suivi cette courbe, avec 19 cas en 2017 contre 21 l'année précédente.

Ces résultats sont encourageants. Ils restent fragiles et tous les efforts doivent être poursuivis. Par ailleurs, l'accidentologie chez nos sous-traitants est trop élevée. Comilog est engagée à améliorer cette situation.



Rodrigue Bouiti,
Coordinateur Sécurité
chez Comilog

LES FONDAMENTAUX DE LA CULTURE SÉCURITÉ

LA COMMUNICATION

Certaines de nos activités professionnelles récurrentes exposent les opérateurs à des dangers potentiellement mortels. Pour éradiquer les accidents les plus graves, Comilog s'est engagé avec le Groupe Eramet dans une démarche préventive en déployant pour chaque étape de notre activité les Exigences Essentielles Sécurité, guide des bonnes pratiques conçu pour encadrer les activités dites critiques. Pour que ces objectifs soient assimilés et partagés par toutes les équipes, une campagne de communication a été menée sur l'ensemble des sites pendant 2 mois, de novembre à décembre 2017, mobilisant l'ensemble du personnel de Comilog ainsi que ses sous-traitants. Chaque direction opérationnelle a un objectif de 2 exigences à déployer chaque année. Fin décembre 2017, 5 exigences sur 14 ont été développées sur l'ensemble des sites de Comilog. Soit un pourcentage d'avancement de 35,7%.

LA FORMATION

Malgré la réduction de nos taux de fréquence d'accidents au cours de ces 10 dernières années, les blessures et incidents à haut potentiel perdurent. La formation IMAGE sécurité a pour objectif de fournir à l'encadrement les clés d'une attitude managériale

adaptée devant les situations à risques. 265 agents d'encadrement ont été formés au cours de l'année 2017.

LA PRÉVENTION

Un exemple de renforcement de la prévention et dans la continuité du plan de circulation mis en œuvre dans la zone industrielle et le Complexe métallurgique de Moanda (CMM), un système de suivi par GPS a été installé sur l'ensemble des véhicules pools afin de contrôler les excès de vitesse.

L'ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

Autres outils, les E.v.R.p (Évaluation des Risques Professionnels) doivent être déployés sur chaque site. Les opérateurs doivent analyser les risques avant toute intervention, appliquer les méthodes de travail et se conformer à l'utilisation des équipements, identifier les dangers susceptibles d'avoir un impact sur l'hygiène, la sécurité et la santé et sensibiliser les partenaires extérieurs. La mise en place d'un comité de pilotage mensuel a pour objectif de mobiliser chacun, au quotidien, pour la mise en œuvre de cette politique. Les différentes actions menées en 2017 seront poursuivies en 2018, avec une augmentation de la fréquence des inspections et des visites sécurité.



Équipe du CIM

DES RESSOURCES HUMAINES CALIBRÉES

Comilog s'est engagé dans la modernisation des outils de pilotage pour mieux ajuster les compétences à l'évolution des exigences du processus productif.



UNE ORGANISATION FONDÉE SUR LES PROCESSUS NOUS A PERMIS DE RENDRE NOTRE FONCTION PLUS OPÉRANTE

Axel Fouty,
Directeur des Ressources
humaines de COMILOG

Les ressources humaines constituent une donnée fondamentale pour la croissance et le développement de Comilog qui a su s'entourer depuis ses débuts d'un personnel qualifié dans les différents secteurs de son activité.

Pour atteindre ses objectifs en 2017, Comilog a mis en place une organisation fondée sur des processus permettant de rendre opérationnelles les synergies au sein des équipes. L'ensemble a été optimisé afin de mieux les accompagner en leur offrant davantage d'autonomie.

Cette réorientation s'est appuyée sur la collaboration et une meilleure gestion des sujets RH transverses au niveau du service, grâce à l'utilisation optimale des outils de gestion de la performance (EAA), de la carrière et des compétences (Comité carrière), ainsi que des outils informatiques dédiés aux fonctions support et aux Ressources humaines.

Ces paramètres de pilotage sont au service d'une politique orientée vers la performance. Celle-ci est fondée sur la qualité du recrutement, une bonne gestion de carrière et de solides filets de protection sociale. L'entreprise compte aujourd'hui plus de 1914 collaborateurs. Ces compétences ont été recrutées sur

la base de critères sélectifs en fonction des exigences de chaque poste. Comilog emploie 98% de Gabonais. Pour certains profils rares, elle fait appel à des cabinets de chasseurs de têtes et aux compétences du groupe Eramet. 55 recrutements externes ont été réalisés en 2017.

Tout au long de leur carrière, les agents bénéficient régulièrement de stages de formation qui leur permettent d'ajuster leurs compétences aux exigences du processus productif.

La fidélisation du personnel est un autre point positif de la politique de ressources humaines de Comilog. Grâce à un aménagement attractif de plans de carrière, elle conserve la quasi-totalité de sa force productive. Cela passe par une meilleure connaissance des besoins des opérationnels, un suivi de la performance et une quantification des carrières.

Cette stratégie qui participe de la création d'une « culture industrielle » est également nourrie par un ensemble de filets de protection sociale : le salaire, la sécurité, la santé et divers avantages, notamment sociaux. Dans ce domaine, indique l'étude Mercer 2017, Comilog fait partie des entreprises les mieux classées au Gabon.

98% DE L'EFFECTIF DE COMILOG EST GABONAIS



Travaux pratiques E3MG

E3MG, L'ÉLITE DE L'INDUSTRIE MINIÈRE

EN 2016, L'ÉTAT ET COMILOG ONT CRÉÉ L'ÉCOLE DES MINES ET DE LA MÉTALLURGIE DE MOANDA (E3MG).

IL S'AGIT D'UNE ÉCOLE D'APPLICATION OUVERTE À DES ÉTUDIANTS DÉJÀ DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ELLE PROPOSE TROIS DIPLÔMES : UNE LICENCE PROFESSIONNELLE EN MINES-MÉTALLURGIE, UNE AUTRE EN PROSPECTION MINIÈRE ET UN DIPLÔME D'INGÉNIEUR EN GÉOSCIENCES, GÉNIE CIVIL OU EN CHIMIE.

AU TOTAL 29 ÉTUDIANTS ONT ÉTÉ DIPLÔMÉS EN 2017 POUR L'ENSEMBLE DES TROIS FILIÈRES. SON EXCELLENCE ALI BONGO ONDIMBA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, A HONORÉ DE SA PRÉSENCE LA PREMIÈRE CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES DE L'E3MG, LE 21 AVRIL 2018.

COULEUR : UN MÉTIER À HAUTS RISQUES

LE COULEUR AU FRONT DE LA PRODUCTION DU SILICOMANGANÈSE.

Un « couleur » est un opérateur en charge du débouchage/ bouchage des fours et du traitement des phases liquides sorties des fours. Sa mission principale est de réaliser des opérations de « percée » de four afin de recueillir le silico-manganèse. Cette opération est également appelée coulée.

C'est une tâche qui expose le couleur à de fortes températures et aux émanations de fumées et de gaz, et nécessite des efforts physiques ainsi qu'une habilitation à la conduite d'engins de types Bobcat,

chariot élévateur ou pont roulant. Le CMM compte 32 couleurs répartis en 4 équipes de 8 opérateurs et travaillant en 3x8, avec un rythme de 4 coulées par poste. En 2017, ils ont réalisé près de 2424 coulées pour une production liquide de 28 728 t. 97 femmes exercent sur le site, soit 22% de l'effectif, mais aucune d'entre elles ne fait partie de ce corps de métier au regard de ces caractéristiques.



**LE CMM
COMPTE
32 COULEURS
SUR UN EFFECTIF
TOTAL DE 432**



Coulée de Silicomanganèse au CMM

UN

ENVIRONNEMENT

PRÉSERVÉ

Comilog est une entreprise minière dont, par nature, l'impact environnemental est élevé. Consciente de cela, l'entreprise est engagée fortement dans une action de protection et de réhabilitation de l'environnement. Cet engagement est matérialisé par la mise en place d'un système de management environnemental actif (SME) et par notre certification ISO 14 001.



**IDENTIFIER LES
DANGERS
SUSCEPTIBLES
D'AVOIR UN
IMPACT SUR
L'HYGIÈNE,
LA SANTÉ,
LA SÉCURITÉ ET
L'ENVIRONNEMENT**

*Jules Belounou,
Responsable
pôle ingénierie,
laboratoire et projets
Comilog 2020*

L'engagement au quotidien de Comilog en matière environnementale, c'est d'abord que toute activité, tout projet est analysé au regard de son impact sur l'environnement. Au-delà des obligations légales que constituent, suivant la nature et l'impact potentiel du projet étudié, les notices d'impacts, les études d'impacts, Comilog se livre à ce type d'analyse systématiquement.

C'est ensuite la réhabilitation des sites miniers. Depuis 2010, nous avons extrait plus de 12 Mt de sédiments du lit amont de la rivière Moulili et avons commencé la réhabilitation de la partie aval depuis 2017.

Dans ce même registre nous avons réhabilité plus de 500 ha sur le plateau Bangombé.

C'est également un pilotage suivi de la gestion des eaux sur nos sites miniers. Depuis 2010, neuf bassins de décantation des eaux de la Laverie ont été construits. Un dixième est en cours de construction. Grâce à cette méthode, plus de 90 % des eaux utilisées par la laverie de Moanda sont recyclées.

C'est enfin le recyclage de nos déchets industriels. Les déchets d'hydrocarbures sont collectés, notamment grâce aux 12 séparateurs d'hydrocarbures installés sur nos sites, depuis 2017. Une filière de traitement de ces déchets est en place. Il en est de même pour les DEEE, les déchets chimiques et les DASR1.

Cette politique de Comilog est dans le droit fil de la charte de la politique de développement durable et de la biodiversité du Groupe Eramet.

Enfin, le projet Comilog 2020 a lancé les études d'impact environnemental et social nécessaires afin que ce nouveau développement de l'activité minière à Moanda satisfasse aux meilleures exigences en termes d'environnement et du point de vue sociétal.



Contrôle de la qualité des eaux de la Moulili.

RÉHABILITATION DE LA RIVIÈRE MOULILI

LA RIVIÈRE MOULILI EST UN COURS D'EAU SERPENTANT DANS LA VALLÉE DU PLATEAU BANGOMBÉ, SITE D'EXTRACTION DE MANGANÈSE À MOANDA. COMILOG EST ENGAGÉ DANS LA RÉHABILITATION DE CETTE RIVIÈRE.



Pelle marais en service en amont de la rivière Moulili.

Lancée en 2010, la réhabilitation de ce cours d'eau passe par la création de bassins industriels et par la mise en service d'une nouvelle chaîne hydrotechnique. Ces investissements ont permis d'arrêter le rejet de sédiments manganésifères dans la rivière. Par ailleurs, Comilog a démarré cette même année 2010 les travaux d'évacuation des sédiments du lit de la rivière. L'entreprise de réhabilitation est étalée sur une période comprise entre dix et quinze ans, à raison de 1 Mt de sédiments par an. Les 170 ha réhabilités à l'issue de cette opération seront réintégrés au paysage de la vallée. Le but ultime est de remettre à niveau la topographie, en préservant

les cours d'eau et en favorisant les conditions de retour à la biodiversité initiale du site. Depuis 2010, plus de 12 Mt de sédiments ont été extraits de la rivière dans sa partie amont. Pour la réhabilitation de l'aval de la rivière, Comilog s'est doté d'un nouvel engin appelé pelle marais. Sa mise en service a eu lieu le 1^{er} décembre 2017. D'une valeur de 300 millions de francs CFA, cet engin est spécialement conçu pour des travaux en milieu aquatique.

**+ DE 170 HECTARES
RÉHABILITÉS
AU PLUS
TARD EN
2025**



UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL CONTINU

La responsabilité sociétale de Comilog est une composante essentielle de sa stratégie de développement. Comilog s'engage envers ses collaborateurs autant qu'envers l'ensemble des populations riveraines dans ses localités d'implantation et participe au développement durable du Gabon.



Malgré un contexte économique mondial difficile et un marché du manganèse très concurrentiel, Comilog continue à œuvrer et à investir. La responsabilité sociétale est une composante essentielle de la politique de développement de Comilog appliquée selon les principes du Groupe Eramet.

modernes pour reloger les familles installées sur une partie du plateau Bangombé.

Dans le cadre de l'éducation, Comilog finance le groupe scolaire Henri Sylvoz créé en 1962. Ce dernier accueille plus de 1000 élèves de la maternelle à la terminale. Les rénovations et réaménagements opérés en 2016 ont permis d'améliorer les conditions de vie des élèves et du corps professoral. Les vestiaires ont été réhabilités, les peintures rafraîchies et trois nouvelles classes construites. À cet investissement de 150 millions de francs CFA, il faut ajouter l'appui en matériel didactique et informatique ainsi qu'en fournitures scolaires d'une valeur de 23 millions de francs CFA. L'ensemble de ces apports participe à une éducation optimale qui fait de cet établissement scolaire l'un des meilleurs du Gabon. Par ailleurs, en mars 2017, 500 tables-bancs ont été offerts aux cinq établissements scolaires primaires publics de la commune de Moanda. Filiale de Comilog, Sodepal gère la seule école maternelle de la ville de Bakoumba à proximité où se trouve le parc de la Lékédi.

99%

TAUX DE
RÉUSSITE AU
BACCALAURÉAT
DU LYCÉE
HENRI SYLVOZ

En matière de santé, l'entreprise a mis en place un dispositif sanitaire autour d'un réseau de structures dotées d'équipements récents. Fort de 60 lits, l'hôpital Marcel Abéké de Moanda est financé à hauteur d'un milliard de francs CFA par an. Qu'il s'agisse des employés, de leurs ayants droit ou de la population environnante, tous sont pris en charge pour les soins de médecine générale, de chirurgie ou de maternité.

Dans la continuité de sa politique d'aide au logement, Comilog poursuit son programme d'accession à la propriété en rétrocédant une partie de son parc immobilier à ses collaborateurs. Conformément au projet Comilog 2020, la compagnie construira 440 maisons



Élèves du groupe scolaire Henri Sylvoz à Moanda

Autre domaine dans lequel Comilog s'implique de manière très active au profit de nombreux Gabonais : le sport. Comilog finance intégralement l'association Manga Sport présente dans plusieurs disciplines : football, basket, volley, boxe, judo, karaté, athlétisme, golf et équitation. Chacune de ces disciplines dispose d'installations appropriées. La bibliothèque, le cinéma et le foyer Claude Villain sont ouverts aux salariés du groupe et aux habitants de Moanda.

LA RSE VUE PAR COMILOG

LA RSE EST L'OPPORTUNITÉ POUR COMILOG DE CONTRIBUER AU PLUS PRÈS AUX BESOINS DES POPULATIONS ET À L'AMÉLIORATION DE LEURS CONDITIONS DE VIE LES ACTES CLÉS DE LA POLITIQUE DE COMILOG ONT ÉTÉ EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ.

COMILOG S'INVESTIT POUR LA MÉDECINE DU TRAVAIL

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS REPRÉSENTENT DES ENJEUX MAJEURS POUR LA SANTÉ DES SALARIÉS. COMILOG S'EST AINSI ENGAGÉ À RÉFORMER ET MODERNISER LA MÉDECINE DU TRAVAIL

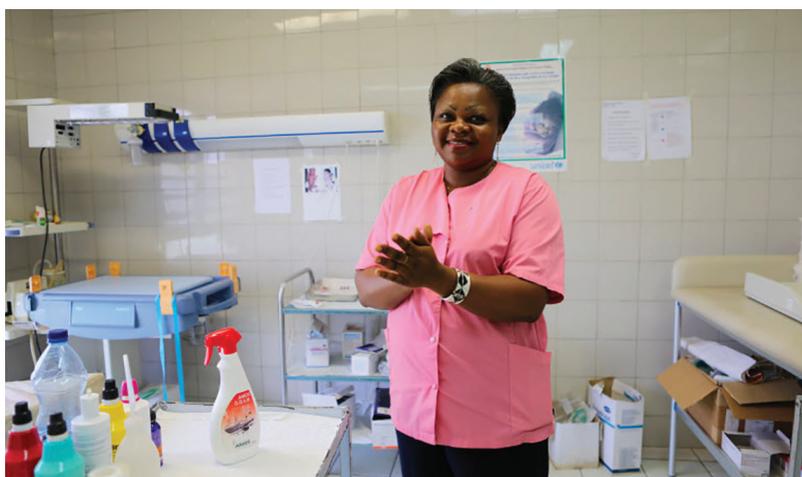
En 2017, Comilog a investi dans la construction de deux nouveaux bâtiments abritant la médecine du travail. Ces locaux édifiés dans la zone industrielle et à la Vallée entre le CIM et le CMM ont nécessité un investissement important.

Le premier bâtiment a été inauguré le 31 mai 2017 par Madame Christel Bories, le second a ouvert ses portes le 19 juin de la même année. L'ambition affichée dans ce domaine est de disposer d'un outil de référence pour répondre plus efficacement aux besoins de la médecine du

travail. Avant ces aménagements, le taux de consultations se situait autour de 35% contre 85% aujourd'hui.

Le médecin du travail joue un rôle de conseil auprès des employeurs et des représentants du personnel sur des points tels que les conditions de travail en entreprise, l'adaptation des postes, la protection contre les produits toxiques et l'hygiène. En évaluant les risques liés à une activité, le médecin du travail est en mesure de proposer des actions de prévention. Il dispose d'un libre accès aux postes de travail.

85% DES
CONSULTATIONS
DE MÉDECINE
DU TRAVAIL
EFFECTUÉES
EN INTERNE



Mme Obandji (Chef sage femme) à la maternité de l'hôpital Comilog

LE CMM EN 2017

Le Gabon industriel a pris son envol notamment grâce au Complexe Métallurgique de Moanda (CMM). Les techniques de pointe utilisées par Comilog pour produire du silicomanganèse et du manganèse métal propulsent le Gabon à la seconde place des pays d'Afrique maîtrisant ces technologies.



BILAN DES DEUX ANNÉES APRÈS SA MISE EN SERVICE

Le Complexe Métallurgique de Moanda (CMM) monte clairement en puissance malgré les incidents survenus en 2017 à l'usine de silicomanganèse (SiMn). L'usine de Manganèse Métal (EMM) n'a pas rencontré d'incidents majeurs, mais a nécessité des améliorations ponctuelles et des opérations de fiabilisation des équipements et des installations. Le travail a porté sur la mise en place de compétences afin d'optimiser les performances des installations du CMM.

6 KT

DE MANGANÈSE MÉTAL

21 KT

DE SILICOMANGANÈSE



En 2017, le CMM a atteint des résultats honorables. Le volume de production a été de 6 078 t de manganèse métal et 21 297 t de silicomanganèse (SiMn). Ce résultat est en deçà de l'objectif visé, mais en très forte progression par rapport à 2016.

Les procédés mis en œuvre sont très exigeants. Pour les fours électriques de l'unité de SiMn, un taux de marche d'au moins 95% est nécessaire pour assurer un bon fonctionnement et optimiser la consommation des matières. Les contraintes thermiques de ces fours rendent les reprises compliquées après de longs arrêts qui se traduisent par des difficultés à couler le métal dont l'impact est néfaste tant sur les équipements que sur l'aspect sécurité.



Concernant le manganèse métal, le procédé d'électrolyse exige une continuité absolue. L'arrêt d'une cuve pendant quelques minutes a des conséquences importantes sur la qualité de la production de l'ensemble de la halle. Au-delà de 20 minutes, l'arrêt est généralisé et la remise en fonction peut prendre plus d'une semaine.

Afin d'atteindre le nominal des installations dans la durée, les équipes se sont mobilisées pour la fiabilisation de certains équipements et la mise en place effective de la maintenance préventive des équipements. Elles ont également progressé en compétences et en réactivité. La qualité physique du manganèse métal est passée de 50% de produits conformes fin 2016 à près de 80% fin 2017, avec 100% de conformité sur la qualité chimique des expéditions réalisées.



APPUI DU GROUPE ERAMET EN 2017

Les équipes d'ERAMET travaillent en très étroite collaboration avec les équipes de Comilog pour l'amélioration de la sécurité au quotidien et pour la mise en place des exigences essentielles.

Comilog s'appuie sur ERAMET Research qui est une école de la performance où les jeunes embauchés découvrent toutes les facettes de leur métier. Les ingénieurs et techniciens d'ERAMET Research sont des acteurs clés des projets de Recherche et Développement du Groupe. Intégrés dans une équipe pilotée par le service demandeur de l'étude, ils veillent à atteindre les objectifs techniques définis dans les délais impartis. Pour y parvenir, ils s'appuient sur une méthodologie précise qui va de la recherche documentaire à l'application industrielle. Cela implique des moyens expérimentaux de laboratoire, des pilotes industriels et des outils de simulation numérique avancés. Le site d'ERAMET Research à Trappes rassemble toutes les composantes d'un site industriel à échelle réduite.

Grâce à la conduite de projets de recherche appliquée et à un accès à des outils industriels très diversifiés, les collaborateurs acquièrent rapidement une expérience et un savoir-faire dans les métiers du Groupe. ERAMET Research constitue ainsi un pôle de compétences humaines de premier plan, doté d'une connaissance très concrète des enjeux de l'industrie minière et métallurgique.

MISSION « MANAGEMENT ACTIF »

Le management actif a pour objectif de renforcer l'efficacité managériale. Nous avons accueilli un spécialiste dans ce domaine durant 25 semaines à l'unité d'électrolyse. Les équipes d'exploitations ont été formées à l'analyse des activités et au pilotage du système de gestion. Ces mêmes équipes ont identifié des opportunités d'amélioration des pratiques qui ont débouché sur la mise en place de nouveaux outils de management, de techniques d'accompagnement et de suivi de la performances afin de pérenniser les actions en vue d'une autonomisation effective.

LE NIVEAU DE QUALITÉ EST MAINTENANT CONFORME À NOS ATTENTES. LA FORMATION DU PERSONNEL, LA RIGUEUR MISE EN PLACE ET LES CONTRÔLES AVANT LES CHARGEMENTS PERMETTENT D'OBTENIR DES PRODUITS CONFORMES AUX ATTENTES DE NOS CLIENTS.



Marc Lefèbre,
Directeur du CMM
chez COMILOG

PARLEZ-NOUS DES AVANTAGES CONCURRENTIELS DONT DISPOSE COMILOG GRÂCE AU CMM ?

Sur le Complexe, nous produisons 2 produits très différents. Le silicomanganèse est obtenu dans des fours (pyrométallurgie), sa production est destinée à l'industrie de l'acier tandis que le manganèse sous forme métal est obtenu par un procédé chimique. Le minerai broyé est dissous dans de l'acide sulfurique. Cette solution est progressivement purifiée grâce à des moyens mécaniques (filtre, décanteur) et chimiques. Une fois la pureté obtenue, le métal est déposé sur des plaques dans des cuves d'électrolyse. Ce procédé complexe permet d'obtenir un métal contenant a minima 99,7% de manganèse. Ce manganèse métal est utilisé dans la sidérurgie, l'aluminium et la chimie. Ce marché est en pleine croissance et l'offre est très majoritairement chinoise. Nous constituons donc une réelle alternative et ce, grâce à notre qualité haut de gamme. Le Complexe Métallurgique de Moanda (CMM) est constitué de 2 usines qui ont un passé récent. L'usine de silicomanganèse a démarré en août 2014, celle de manganèse métal en février 2015. L'ensemble des outils de production est véritablement entré en capacité opérationnelle en 2017.

POUVEZ-VOUS NOUS COMMUNIQUER LES CHIFFRES DU CMM EN 2017 ?

En matière de sécurité, nous avons enregistré, fin 2017 un résultat de plus de 500 jours d'exploitation sans accident de travail avec arrêt, 100% des visites sécurité réalisées par l'ensemble de l'encadrement et 4 thèmes des exigences essentielles Eramet déployées sur le site. Au niveau de la qualité, on peut relever des progrès notables sur la qualité physique du manganèse métal qui est passée de 50% de produits conformes fin 2016 à près de 80% fin 2017. Avec, de plus, 100% de conformité sur la qualité chimique des expéditions réalisées pour ce même produit en 2017.

DÉCRIVEZ-NOUS LES INCIDENTS MAJEURS SURVENUS EN 2017.

Nous avons connu deux incidents majeurs. Deux incendies ont été enregistrés dans les salles électriques des fours de SiMn, avec des dégâts matériels et des pertes de production. Ceux-ci ont conduit au renforcement de la sécurisation des salles de compensation de l'unité des fours. Nous avons également eu un départ de feu, fort heureusement maîtrisé, sur les jeux de barres en cuivre d'amenée de courant des redresseurs de secours à l'unité d'électrolyse du manganèse métal. Cet incident a aussi occasionné une perte de production et a permis de renforcer la protection de l'isolement, après analyse des causes.

QUEL VOLUME DE PRODUCTION ENVISAGEZ-VOUS POUR 2018 ?

Le budget de production 2018 a été établi à hauteur 59 156 t selon la répartition suivante : 47 540 t de silicomanganèse et 11 616 t de manganèse métal, déclinées suivant une montée en puissance progressive de 4730 t au 1^{er} semestre et 6886 t au 2^e semestre. Avec ce niveau de réalisation prévu, le CMM aura atteint près de 80% du nominal de sa capacité de production fin 2018.





Usine de manganèse métal CMM



Gabin Hervé Lendoye,
 Chef de Département
 Production EMM
 chez COMILOG

**NOUS AVONS QUASIMENT
 DOUBLÉ LA PRODUCTION DU CMM DEPUIS SA
 MISE EN SERVICE. TROIS FACTEURS ONT ÉTÉ
 DÉTERMINANTS POUR ATTEINDRE CE RÉSULTAT :**

La résolution progressive des problèmes techniques (fiabilisation des équipements, ajustement des réglages process et amélioration de l'approvisionnement des pièces de rechange),

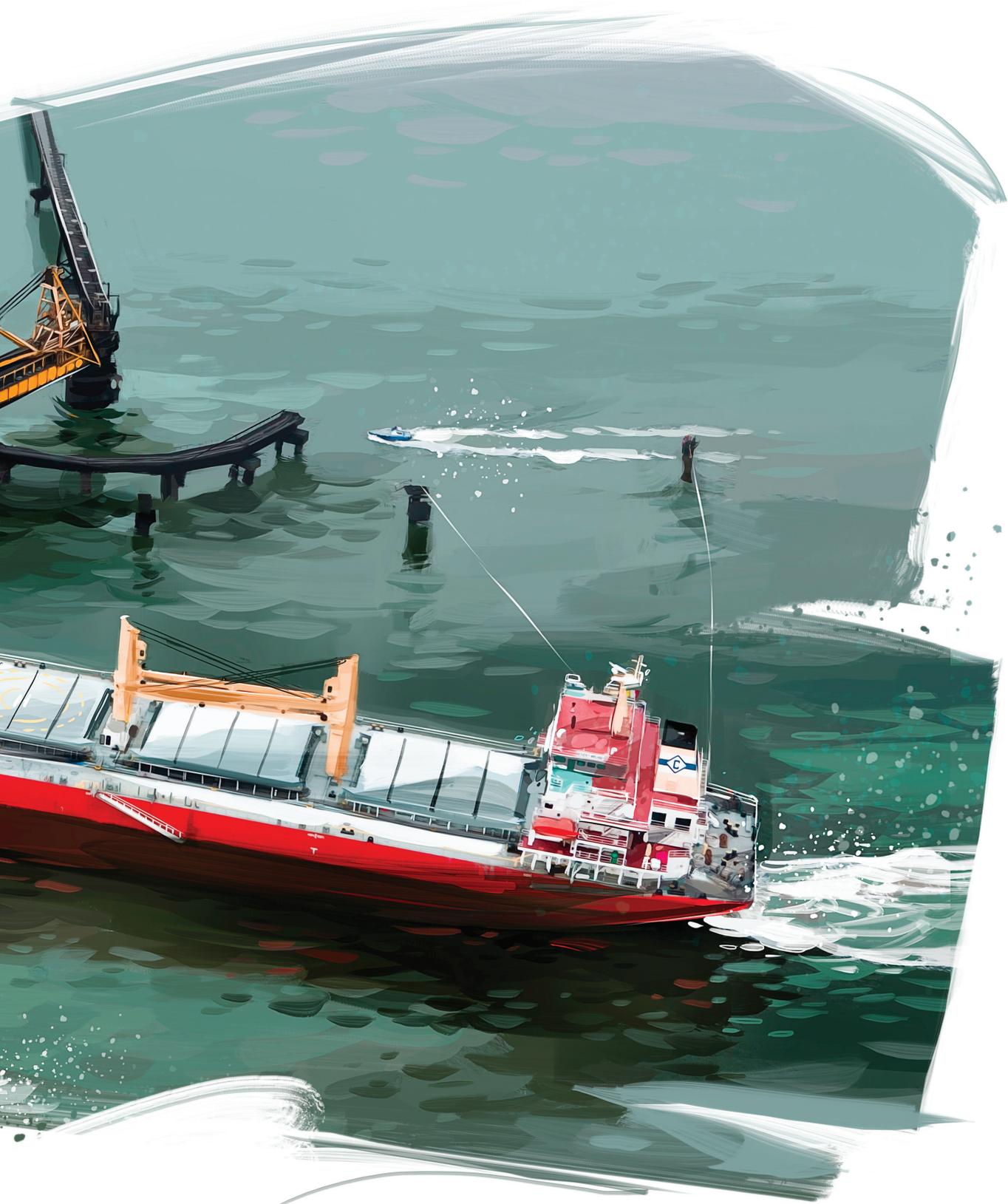
La montée en compétences du personnel (plans de formation et missions d'assistance techniques externes),

La mise en place de partenariats avec de nouveaux sous-traitants et le développement d'un tissu industriel local à Moanda (la création d'un atelier d'usinage de pièces spécifiques).

COMILOG 2020

L'AVENIR EN MARCHE





DE 4 À 5,8 Mt À L'HORIZON 2022

La Compagnie Minière de l'Ogooué, Comilog, doit répondre à un enjeu industriel sans précédent qui passe par l'entrée en fonction rapide de la nouvelle carrière d'Okouma afin d'accroître sa production selon les objectifs fixés par le projet Comilog 2020.

300
MDS DE FCFA :
ESTIMATION
PRÉLIMINAIRE
DU COÛT DU PROJET
COMILOG 2020

50%
D'AUGMENTATION
DE LA PRODUCTION

Plusieurs réformes ont été engagées ces deux dernières années afin de permettre à Comilog de se recentrer sur ses fondamentaux pour répondre aux besoins du marché. Une stratégie gagnante au regard des performances réalisées en 2017 avec l'extraction et le transport de plus de 4 Mt de minerai de manganèse. Les stratégies mises en place n'entravent en rien la sécurité, le respect de l'environnement ni la qualité attendue des produits. Elles s'appuient sur un management fondé sur l'engagement et la détermination de toute une équipe.

Ces composantes doivent être observées et appliquées sans discontinuer. Cet objectif stratégique ayant été concrétisé, le premier défi de Comilog 2020 sera de reproduire ce résultat parallèlement au redéploiement des activités du plateau Bagombé vers la nouvelle carrière d'Okouma.



COMILOG SE REDIMENSIONNE POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS

Le projet Comilog 2020 est un projet stratégique déterminant pour l'avenir de l'entreprise dont le début des travaux est prévu fin 2019. Bâtir une infrastructure pour exploiter le nouveau gisement sur le plateau d'Okouma est indispensable au regard de l'épuisement progressif de la mine de Bangombé. La réalisation de ce projet vise à assurer la compétitivité et le leadership de Comilog sur le marché mondial.

Le scénario du projet Comilog 2020 projette l'entreprise vers une nouvelle capacité de production fixée à 5,8 Mt extraites et commercialisées à l'horizon 2022. Les installations opérationnelles ayant contribué à l'extraction



Carrière Moanda

et au traitement de 4 Mt seront améliorées pour augmenter la production, mais l'outil de travail doit être complété afin d'exploiter pleinement la carrière d'Okouma.

Sur le plan financier, la performance de 2017 renforce encore la solidité financière de Comilog et lui permet de s'engager dans un projet ambitieux. Des investissements devront être lancés pour la construction d'une nouvelle unité de concassage, de pré-homogénéisation et d'une laverie. Celle-ci sera construite à proximité des installations de la gare minière de Moanda. Dernier site concerné, le site ferroviaire et portuaire d'Owendo (DFIP) pour lequel des réaménagements sont nécessaires afin de stocker une plus grande quantité de minerai avant embarquement. Une équipe de 40 personnes

de Comilog et Eramet est totalement dédiée à ce projet et cela pour le temps nécessaire à la construction des équipements et à la mise en place d'engins et de matériels lourds.

Comilog sera conseillé et assisté par la société HATCH, basée en Afrique du Sud. Leader dans la conception de technologies et dans le développement de procédés, cette société intervient aussi dans la gestion de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction. Forte de ce soutien, l'équipe projet pourra, en parallèle, former les acteurs de demain, des forces vives qui devront être opérationnelles dès 2020.

LE PROJET
COMILOG 2020
EST UN ENJEU
INDUSTRIEL SANS
PRÉCÉDENT QUI
NÉCESSITE UNE
MÉTAMORPHOSE
IMPORTANTE DE
L'ENTREPRISE.





Vue partielle du plateau Bangombé et de la zone industrielle de Moanda.

Plusieurs caps ont déjà été franchis. Différents scénarios ont été envisagés et le choix s'est porté sur le plus adapté, répondant à la volonté d'augmenter la production de 50%. Il reste à estimer le montant des investissements et les coûts d'exploitation, établir un planning et réaliser l'étude d'impact environnemental et social.

Ces études détaillées permettront de consolider le business plan qui accompagnera le dossier de demande d'autorisation d'engagement. Celui-ci devra être validé par les conseils d'administration de Comilog et d'Eramet programmés fin janvier 2019. Ils aboutiront à une FID (Final Investment Decision) attendue pour fin mars 2019.

Pour atteindre la production de 5,8 Mt à l'horizon 2022 en continuant de commercialiser plus de 4 Mt à partir de Bangombé, la phase de transition devra être immédiatement efficace sur le plateau d'Okouma. Cela nécessitera une organisation à la fois extrêmement efficace et agile pour conduire ces deux opérations en parallèle. Avec le précieux concours d'Eramet, toutes les équipes seront mobilisées pour concrétiser cette ambition et pérenniser l'entreprise. La capacité à se réinventer qu'appelle le projet Comilog 2020 correspond parfaitement à l'ADN de Comilog.



Johan Carette,
Directeur du projet Comilog 2020

UN DES PREMIERS OBJECTIFS
DU PROJET COMILOG 2020
EST DE MAINTENIR SA
PRODUCTION DE 4 MT, AVANT
D'ATTEINDRE SON OBJECTIF
DE 5,8 MT À L'HORIZON 2022.

QUELLE ÉTAPE DU PROJET COMILOG 2020 A ÉTÉ VALIDÉE EN 2017 ?

C'est un projet qui s'étend sur une durée de 5 ans, il a débuté en 2017 et la mise en service est prévue pour fin 2021, début 2022. Durant l'année 2017, nous avons travaillé sur le choix de notre objectif stratégique qui implique de revisiter et redimensionner notre outil de production et correspond à la première phase du projet.

COMMENT AVEZ-VOUS DÉFINI VOTRE OBJECTIF DE PRODUCTION À 5,8 MT ?

La définition de notre objectif résulte de la prise en compte des paramètres techniques, environnementaux et commerciaux. 5,8 Mt est la perspective la plus raisonnable, tenant compte principalement de la logistique d'expédition. Produire ne suffit pas, il faut être capable de livrer le produit aux normes qualitatives attendues par nos clients.

QUELLE EST LA PROCHAINE ÉTAPE DU PROJET ?

Nous entrons dans la seconde phase qui va se dérouler tout au long de l'année 2018 et consiste à construire le business plan. Pour cela, nous devons fixer le montant de l'investissement, élaborer les plannings de réalisation du projet et de montée en production et également étudier les coûts d'exploitation prévisionnels, etc. D'autres études minières doivent être lancées, notamment les sondages complémentaires au niveau du nouveau plateau, ainsi qu'une étude d'impact environnemental et social du projet au niveau de toutes les parties prenantes de la zone. Ce business plan accompagnera le dossier de demande d'autorisation d'engagement qui devra être validé conjointement par Comilog et le groupe Eramet. La décision préliminaire est attendue fin mars 2019 et permettra d'engager les travaux préparatoires.

2017 ACHÈVEMENT
DE L'AVANT-PROJET
SIMPLIFIÉ (APS)

2019 JANVIER : VALIDATION DU BUSINESS PLAN

MARS : FINAL INVESTMENT DECISION (FID).
DÉBUT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

2018 PRÉSENTATION
DE L'AVANT-PROJET
DÉTAILLÉ (APD)

2022 MISE EN SERVICE DU
PLATEAU D'OKOUMA

La relocalisation des populations de Leyima et de Lekolo 2 est une action sociétale à la hauteur de l'ampleur du projet Comilog 2020. 440 maisons seront construites pour accueillir 3500 à 4000 personnes aujourd'hui installées dans les zones dites des « bordures ».



**POUR MENER
À BIEN CETTE
ACTION DE
RELOGEMENT,
L'ENTREPRISE
S'EST ARRIMÉE
AUX MEILLEURS
STANDARDS
INTERNATIONAUX.**

*Hervé Montégu
Administrateur-
Directeur Général
de Comilog*

L'implication de Comilog sur le plan social et sociétal depuis 1962 doit être soulignée. De nombreuses réalisations et constructions bénéficient directement au personnel Comilog et aussi à la population des environs des sites exploités : deux foyers de travailleurs, une maternité, une salle d'opération, une salle de radiologie, des établissements scolaires de la maternelle jusqu'au lycée en passant par le primaire.

**UN ENGAGEMENT
SOCIÉTAL AFFIRMÉ**

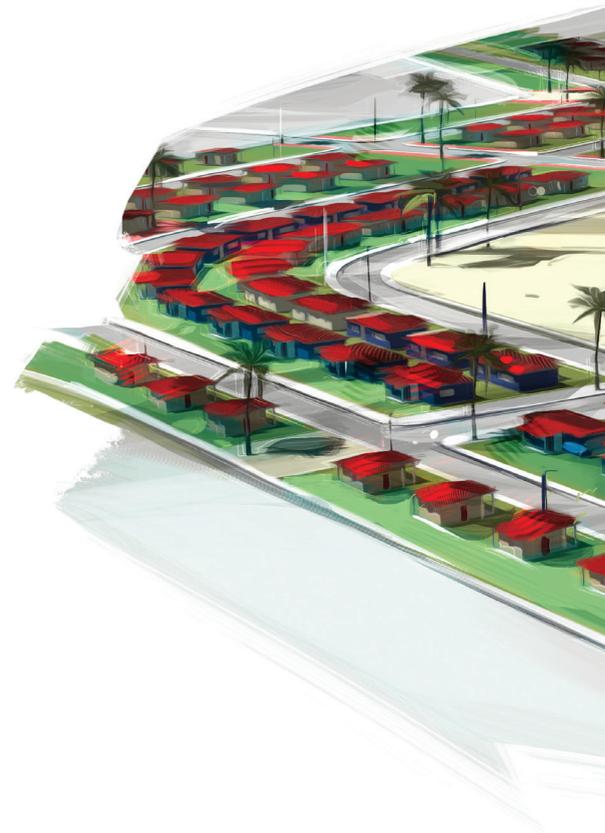
En attendant la mise en service des installations de Comilog 2020, l'exploitation du plateau de Bangombé doit maintenir le cap de 4 Mt franchi en 2017, voire le dépasser. Les deux tiers des réserves à exploiter aujourd'hui se situent dans « les bordures internes et externes ». Près de ces bordures, les quartiers de Léyima et Lekolo2 de la commune de Moanda comptent des habitations construites depuis des années en toute illégalité sur la concession minière de Comilog. Installés trop proche des sites d'extractions du minerai, ces habitants seront relogés dans les 440 maisons neuves construites sur un terrain viabilisé approprié et doté de meilleures infrastructures de base. Cette opération de grande ampleur est conduite par Comilog dans le respect des principes définis en la matière par la Banque Mondiale. Dans cette opération, l'État s'est engagé à accompagner Comilog en matière d'adduction d'eau, d'alimentation en électricité et d'aménagement des voiries. Les études pour la construction des maisons sont très avancées, une commission d'attribution des logements aux futurs bénéficiaires sera mise en place en 2018.

440

**LOGEMENTS
MONOLITHIQUES
CONSTRUITS**

+ DE 4000

DE PERSONNES RELOGÉES



LES ATOUTS DE L'ARCHITECTURE MONOLITHIQUE

L'ARCHITECTURE MONOLITHIQUE EST UN TYPE DE CONSTRUCTION RÉALISÉ DANS UN BLOC UNIQUE DE BÉTON ET DONC COMPOSÉ D'UN SEUL MATÉRIAU. TOUTES LES COMPOSANTES NÉCESSAIRES SONT INTÉGRÉES : PORTES, FENÊTRES, CONDUITES D'EAU, SYSTÈME ÉLECTRIQUE ETC. IL S'AGIT D'UNE TECHNOLOGIE UTILISÉE DANS TOUS LES ENDROITS DU MONDE OÙ IL EXISTE UN FORT DÉFICIT EN LOGEMENTS. LES DÉLAIS DE RÉALISATION SONT EXCEPTIONNELLEMENT COURTS. LE CHANTIER NE NÉCESSITE PAS UNE MAIN-D'ŒUVRE PARTICULIÈREMENT QUALIFIÉE. LES RISQUES D'ACCIDENTS SUR LE CHANTIER SONT MINIMISÉS. CES MAISONS RÉSISTENT PARTICULIÈREMENT BIEN AUX CLIMATS DIFFICILES ET RÉPONDENT À DES NORMES IDENTIQUES D'UNE MAISON À L'AUTRE.



Plan de la zone de relogement.

BILAN FINANCIER



COMPTE DE RÉSULTAT

au 31 décembre 2017

(en milliers de XAF)	Notes	DÉC. 2017	DÉC. 2016
Chiffre d'affaires CIF		634 589 241	360 141 921
Fret		(53 851 189)	(33 376 655)
Chiffre d'affaires FOB	15	580 738 052	326 765 266
Résultat de change sur exploitation		(12 309 557)	(3 241 111)
Autres produits d'exploitation		7 581 049	5 744 731
Total Produits		576 009 545	329 268 886
Matières et fournitures consommées		56 118 637	48 766 731
Variations des stocks		(3 258 787)	3 662 099
Transports consommés		34 220 344	32 677 495
Autres services et divers		75 423 116	63 352 556
Frais de personnel		47 862 088	40 585 788
Impôts et taxes		35 634 153	20 701 448
Dotations ou reprises aux provisions		11 022 232	7 699 119
Dotations aux amortissements		36 129 185	30 865 227
Total charges		293 150 968	248 310 462
Résultat d'exploitation		282 858 57	80 958 424
Coût de l'endettement		(1 909 427)	(4 329 265)
Autres produits et charges financiers		(1 393 034)	(4 403 264)
Résultat financiers	16	(3 302 461)	(8 732 529)
Résultat courant avant impôts et autres produits et charges opérationnels		279 556 116	72 225 896
Autres produits et charges opérationnels		(96 449 798)	(49 108 414)
Résultat de cession d'actifs		(1 990 360)	(1 434 327)
Résultat des autres produits et charges opérationnels	17	(98 440 158)	(50 542 741)
Résultat avant impôts		181 115 959	21 683 154
Impôts sur les bénéfices	18	(74 763 062)	(14 330 403)
RÉSULTAT NET		106 352 895	7 352 751

BILAN

au 31 décembre 2017

ACTIF				DÉC.2017	DÉC.2016
(en milliers de XAF)	Notes	Brut	Amorts. & Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles		7 292 725	5 468 240	1 824 485	540 273
Immobilisations corporelles		621 133 185	363 967 458	257 165 727	288 974 622
Réévaluations		7 390 719	7 390 719	-	-
Immobilisations corporelles en cours		16 230 645	-	16 230 645	14 535 879
Immobilisations incorporelles et corporelles	2	652 047 274	376 826 417	275 220 857	304 050 775
Autres titres de participations		240 598 924	199 814 780	40 784 144	40 784 144
Autres actifs financiers		117 492	-	117 492	104 557
Prêts à long terme		399 097	399 097	-	-
Autres valeurs immobilisées	3	241 115 513	200 213 877	40 901 636	40 888 701
Actifs immobilisés		893 162 787	577 040 294	316 122 493	344 939 476
Matières 1ères et consommables		46 895 176	18 202 718	28 692 458	25 978 990
Minerais et alliages		13 025 211	148 202	12 877 009	9 665 972
Stocks	4	59 920 387	18 350 920	41 569 467	35 644 962
Créances clients	5	115 493 756	11 890 070	103 603 685	120 959 735
Autres créances	6	196 325 395	117 119 590	79 205 804	102 953 216
Comptes de régularisation - actif	7	6 621 423	-	6 621 423	5 951 093
Comptes courant financier	8	258 959 494	-	258 959 494	-
Trésorerie	8	763 763	-	763 763	475 239
Actifs courants		638 084 218	147 360 581	490 723 637	265 984 245
TOTAL DE L'ACTIF		1 531 247 005	724 400 875	806 846 130	610 923 721
PASSIF					
Capital				40 811 593	40 811 593
Réserve légale				8 162 319	8 162 319
Réserves conventionnelles et réserve spéciale de réévaluation				15 311 994	36 407 309
Report à nouveau				185 389 932	149 531 993
Résultat net de l'exercice				106 352 895	7 352 751
Capitaux propres	9			356 028 733	242 265 964
Provisions réglementées	10			167 822 709	86 525 663
Provisions pour risques et charges	11			42 035 744	33 492 211
Provisions et autres éléments des capitaux propres				209 858 453	120 017 874
Banques créditrices				17 840 198	12 015 423
comptes courant financier				0	2 055 443
Emprunts à + d'un an				43 343 877	76 672 934
Emprunts à - d'un an				24 952 795	25 158 244
Dettes financières	12			86 136 869	115 902 044
Dettes fournisseurs	13			37 531 236	44 086 321
Créditeurs divers	13			117 018 661	85 134 060
Autres dettes	14			272 178	3 517 459
Dettes à court terme				154 822 076	132 737 839
Passif courants				450 817 397	368 657 757
TOTAL DU PASSIF				806 846 130	610 923 721

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

VARIATION DE LA TRÉSORERIE	DÉC. 2017	DÉC. 2016
<i>(en milliers de XAF)</i>		
1-Opérations d'exploitation		
Résultat net	106 352 895	7 352 751
Amort. et provisions sur actifs (hors actif circulant)	38 606 446	30 865 226
Provisions réglementées et provisions R&C	97 250 453	48 543 925
Produit de cession	(14 950)	(7 282 856)
VNC des éléments cédés	2 005 310	4 946 449
Marge brute d'Autofinancement	244 200 154	84 425 495
Stocks et encours Diminution (Augmentation)	(5 924 505)	11 613 965
Clients et comptes rattachés Diminution (Augmentation)	17 356 050	(73 513 794)
Autres créances	23 567 725	5 821 222
Fournisseurs	(6 555 083)	(1 736 511)
Autres Dettes	37 121 946	13 256 604
Variations du besoin en fonds de roulement d'exploitation	65 566 133	(44 558 514)
Variation de la trésorerie issues des opérations d'exploitation	309 766 288	39 866 982
2-Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(20 589 092)	(22 889 144)
Dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles	-	(725 570)
Prêts et créances immobilisations (acquisition)	(22 939)	-
Produit de cession des immobilisations	14 950	2 267 433
Avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations	(31 484)	11 092
Produits de cession de titres	-	5 015 423
Prêts et créances immobilisations (cession)	10 004	19 557
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	(20 618 560)	(16 301 209)
3-Opérations de financement		
Dividendes à payer	(134 536)	(24 894)
Variation nette des concours bancaires	5 824 775	2 650 868
Variation d'emprunts	(35 589 950)	(28 131 542)
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	(29 899 710)	(25 505 568)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	259 248 018	(1 939 795)
Trésorerie à l'ouverture	475 239	2 415 034
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	259 723 257	475 239
Réconciliation de la variation de la trésorerie avec l'endettement financier net	DÉC. 2017	DÉC. 2016
Endettement financier net à l'ouverture	(115 426 805)	(138 967 685)
Endettement financier net à la clôture	173 586 388	(115 426 805)
Variation de l'endettement financier net	289 013 193	23 540 880
Variation des emprunts	(35 589 950)	(28 131 542)
Variation nette des concours bancaires	5 824 775	2 650 868
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	259 248 018	(1 939 795)

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES

(Tous les montants sont exprimés en milliers de XAF sauf mention expresse)

A - ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

La Compagnie exploite une mine de manganèse située à Moanda, République du Gabon, selon les termes d'une convention d'exploitation accordée pour une durée de 75 ans jusqu'en 2032. Le minerai est transporté par chemin de fer jusqu'au port d'Owendo et acheminé par bateaux aux clients. Elle produit également des alliages de manganèse et des produits de la chimie du manganèse dans ses usines appelées CMM.

B - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

B.1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis conformément aux règles et méthodes comptables du plan comptable général de l'OHADA telles qu'elles ont été rendues applicables au Gabon et conformément aux hypothèses de base :

- Respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices
- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Système Comptable OHADA (SYSCOHADA) révisé s'appliquera à compter du 1er janvier 2018. Pour Comilog, les principaux enjeux envisagés par ce nouveau dispositif comptable portent sur l'approche par les composants, l'alignement des durées d'amortissement de ces composants sur les durées de vie économiques, les révisions majeures, les coûts de démantèlement, les frais d'émission d'emprunt et les provisions pour retraite.

Le chiffrage des impacts liés à l'adoption de ce nouveau dispositif comptable sur les états financiers au 1er janvier 2018 est en cours d'évaluation. Ces impacts seront comptabilisés dans un compte «475-compte transitoire lié à la révision du SYSCOHADA» et doivent être ensuite rapportés au résultat sur une durée maximale de 5 ans. A ce jour, l'Administration fiscale n'a pas encore communiqué sur le traitement fiscal des changements introduits par le SYSCOHADA révisé.

B.2 - NOTES SUR LE BILAN

B.2.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les frais d'étude portant sur l'exploitation du minerai de manganèse sont enregistrés en immobilisations incorporelles et sont amortis dans l'année.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition ou de production, diminuée du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de pertes de valeur. Ce coût inclut les intérêts et les autres coûts qui sont engagés dans le cadre d'un emprunt de fonds, lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié, jusqu'à leur mise en service.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le principe de l'amortissement linéaire, basé sur la durée d'utilisation estimée. Les immobilisations du CMM précédemment amorties selon la méthode d'unité d'œuvre sont depuis le 1er janvier 2017 amorties en linéaire.

Les durées estimées sont les suivantes :

• Installations industrielles	10 à 25 ans
• Installations administratives	10 à 20 ans
• Voies de transport	20 ans
• Autres installations	10 à 20 ans
• Matériel de transport (ferroviaire)	10 à 14 ans
• Matériel de transport (autre)	3 à 5 ans
• Matériel industriel	3 à 6 ans

B.2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation figurent au bilan à leur prix de revient. Les provisions pour dépréciation de la valeur de ces titres sont comptabilisées sur la base de la quote-part des capitaux propres ou, pour les investissements stratégiques, sur la base de leur valeur économique.

B.2.3 STOCKS

Les stocks de manganèse sont évalués au prix de revient comprenant l'ensemble des frais et charges liés à l'extraction. Les stocks de matières consommables sont évalués au prix de revient calculé selon la méthode du prix moyen pondéré. Une provision pour dépré-

ciation est constituée, le cas échéant, en fonction de la probabilité d'utilisation des articles concernés. Les stocks de produits finis d'alliages de manganèse (SiMn et manganèse métal) sont valorisés au prix de revient.

B.2.4 CRÉANCES ET DETTES

Les opérations en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les créances et les dettes sont converties aux cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan, à l'exception des créances et des dettes dont le cours de change de règlement est convenu.

Les pertes et gains de change sont comptabilisés en résultat de change d'exploitation s'ils concernent des ventes ou des coûts d'exploitation. Les pertes et gains de change résultant d'opérations financières sont comptabilisés en résultat financier.

Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les créances dont le recouvrement paraît incertain.

B.2.5 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions pour renouvellement des immobilisations ou pour reconstitution de gisement sont constituées conformément aux règles fiscales en vigueur et en fonction des prévisions d'investissement.

B.2.6 AUTRES PROVISIONS

Les autres provisions sont constituées en fonction des risques et charges connus jusqu'à la date d'arrêté définitif des comptes.

B.2.7 INDEMNITÉS DE SERVICE RENDU

Les obligations de l'Entreprise sont celles découlant des textes en vigueur au Gabon. La totalité des engagements évalués par un actuaire sont provisionnés.

B.3 - NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

B.3.1 VENTES

Les ventes de manganèse sont comptabilisées, lors du chargement du minerai sur le navire au port d'Owendo ou lors du prélèvement sur les stocks situés à l'étranger. Des factures provisoires sont comptabilisées dans l'attente de la confirmation au déchargement du tonnage définitif livré et des caractéristiques du minerai. Les régularisations éventuelles sont ensuite comptabilisées à réception des documents définitifs et de la confirmation de l'acheteur.

B.3.2 AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont constitués essentiellement des reprises de provisions, des produits sur les activités annexes de Comilog.

B.3.3 RÉSULTAT HORS EXPLOITATION

Le résultat hors exploitation est constitué des éléments ne rentrant pas directement dans l'exploitation, des pertes et profits exceptionnels ainsi que des provisions réglementées.

B.3.4 IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

L'impôt sur le bénéfice est calculé en fonction des règles fiscales en vigueur. Le taux d'imposition est de 35 %.

B.4 - STATUT JURIDIQUE ET RÉPARTITION DU CAPITAL

Comilog est une Société Anonyme au capital de 40.811.592.500 XAF réparti en 2.332.091 actions de 17.500 XAF chacune.

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	Nombre d'actions	% DÉC.2017	% DÉC.2016
SEM - République gabonaise	663 419	28,45	28,45
Caisse des dépôts du Gabon	11 500	0,49	0,49
Eramet Holding Manganèse SAS (France)	944 353	40,49	40,49
Eramet SA (France)	541 491	23,22	23,22
Carlo Tassara france SAS (France)	164 155	7,04	7,04
Autres	7 173	0,31	0,31
	2 332 091	100 %	100 %

C - FAITS SIGNIFICATIFS

La production mondiale brute d'acier au carbone, principal débouché du manganèse, est en hausse de 5,6 % par rapport à 2016 et s'établit à 1 676 millions de tonnes, un record historique. La Chine continue de représenter environ 50 % de la production mondiale.

Après les fluctuations du premier trimestre, les prix du minerai de manganèse sont restés à un niveau historiquement élevé au cours de l'année 2017. La moyenne des prix du minerai 44 % CIF Chine (source CRU) s'établit à 5,97 USD/dmtu sur 2017 (5,69 USD/dmtu au premier semestre et 6,25 USD/dmtu au second semestre) par rapport à 4,30 USD/dmtu sur 2016. Cette forte progression (+39 %) résulte d'une forte demande chinoise dans un contexte de stocks de minerai restés bas dans les ports chinois.

Les efforts de fiabilisation de la ligne de chemin de fer au Gabon (Setrag, filiale à 100 % de Comilog), combinés à l'amélioration des performances sur la mine, ont permis à Comilog d'atteindre un niveau record sur l'exercice 2017 de 4,2 millions de tonnes de minerai de manganèse produit, 4,1 millions de tonnes transportées et 4,0 millions de tonnes vendues. La société conforte sa position d'excellence sur le marché du minerai de manganèse à haute teneur dans le monde, avec 15 % du marché mondial.

La conjonction de ces facteurs a conduit à une amélioration du chiffre d'affaires de 274 milliards de XAF, le chiffre d'affaires au 31 décembre 2017 s'établissant à 634,6 milliards de XAF versus 360,1 milliards de XAF au 31 décembre 2016.

Le résultat d'exploitation qui s'élève à 283 milliards de XAF au 31 Décembre 2017 soit une amélioration de 202 milliards de XAF bénéficie principalement d'un effet prix pour 199 milliards de XAF et d'un effet volume pour 41 milliards de XAF. L'appréciation de l'EUR par rapport à l'USD ainsi que le coût des facteurs impactent défavorablement le résultat d'exploitation à hauteur de (33) milliards de XAF.

Le montant en décaissement des investissements industriels est en baisse de 0,7 milliard de XAF à 20,6 milliards de XAF et le cash-flow libre hors opérations de cession 2016 en amélioration de + 270 milliards de XAF de 19 milliards de XAF au 31 décembre 2016 à 289 milliards de XAF au 31 décembre 2017.

La variation de l'endettement net s'élève à 289 milliards de XAF sur l'exercice 2017 à comparer à la variation de l'endettement net de 24 milliards de XAF sur l'année 2016. La trésorerie nette s'élève à 174 milliards de XAF au 31 décembre 2017 à comparer à un endettement financier net de (115) milliards de XAF au 31 décembre 2016.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

VALEUR BRUTE EN MILLIERS DE XAF	DÉC.2016	ACQUISITIONS	CESSIONS	RECLASSEMENT	DÉC.2017
Immobilisations incorporelles	16 053 219	1 028 891	(2 582 431)	(7 206 954)	7 292 725
Terrains et constructions	231 696 729	2 064 167	(349 050)	7 206 954	240 618 800
Installations minières & industrielles	251 903 134	5 765 914	(2 738 903)	-	254 930 145
Autres immobilisations corporelles	130 163 477	1 228 101	(5 807 337)	-	125 584 240
Réévaluations légales des immobilisations	7 390 719	-	-	-	7 390 719
Immobilisations corporelles en cours	14 535 879	10 502 019	-	(8 807 253)	16 230 645
TOTAL	651 743 157	20 589 092	(11 477 721)	(8 807 253)	652 047 274

AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS	DÉC.2016	ACQUISITIONS	CESSIONS	RECLASSEMENT	DÉC.2017
Amort. Immobilisations Incorporelles	(15 512 946)	(1 633 491)	2 582 431	9 095 766	(5 468 240)
Amort. terrains et constructions	(77 554 379)	(9 946 704)	328 381	(7 206 954)	(94 379 656)
Amort. installations minières et industrielles	(163 364 555)	(17 102 123)	754 261	(1 888 812)	(181 601 229)
Amort. autres immobilisations corporelles	(83 869 783)	(9 924 128)	5 807 338	-	(87 986 573)
amortissement réévaluations	(7 390 719)	-	-	-	(7 390 719)
TOTAL	(347 692 382)	(38 606 446)	9 472 411	-	(376 826 417)
IMMOBILISATIONS NETTES	(304 050 775)	(18 017 354)	(2 005 310)	8 807 253	275 220 856

Les investissements de l'exercice 2017 s'élèvent à 20,6 milliards de XAF et se répartissent principalement sur les projets suivants :

	Mds de XAF
Renouvellement d'équipements industriels	10,5
Bassins	1,6
Sécurité et conditions de travail	2,4
Immo CMM	3,6
Autres projets courants	2,2
Locomotives	0,2
TOTAL	20,6

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	DÉC.2016	ACQUISITIONS	CESSIONS DIMINUTIONS	RECLASSEMENT	DÉC.2017
Titres de participation groupe Eramet	218 264 901	-	-	-	218 264 901
Titres de participation Gabon	18 157 894	-	-	3 809 500	21 967 394
Autres titres de participation	366 629	-	-	-	366 629
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION	236 789 424	-	-	3 809 500	240 598 924
Dépôts et cautionnements	104 557	-	-	-	117 492
Autres prêts et actifs financiers	399 097	22 939	(10 004)	-	399 097
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	503 653	22 939	(10 004)	-	516 588
TOTAL	237 293 078	22 939	(10 004)	3 809 500	241 115 513

AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS	DÉC.2016	DOTATIONS	REPRISES	RECLASSEMENT	DÉC.2017
Provision titres de participation groupe Eramet	(177 992 801)	-	-	-	(177 992 801)
Provision autres titres de participation	(18 012 479)	-	-	(3 809 500)	(21 821 979)
Provision titres de participation	(196 005 280)	-	-	(3 809 500)	(199 814 780)
Provision Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	0
Provision autres prêts et actifs financiers	(399 097)	-	-	-	(399 097)
TOTAL	(196 404 377)	-	-	(3 809 500)	(200 213 877)
IMMOBILISATIONS NETTES	40 888 701	22 939	(10 004)		40 901 636

L'augmentation des titres de participations concerne Sodépal suite à l'augmentation de capital par incorporation de compte-courant pour 3,8 milliards de XAF du 24 février 2017.

3.1 – INFORMATION SUR LES PRINCIPAUX TITRES DE PARTICIPATION

SOCIÉTÉS	QUOTE-PART DE CAPITAL DÉTENU %	VALEUR COMPTABLE BRUTE DES TITRES K XAF	DÉPRÉCIATION DES TITRES K XAF	VALEUR COMPATBLE NETTEDES TITRES K XAF
PMO	97,24	8 565 500	-	8 565 500
Setrag	99,57	83 325 600	(83 325 600)	-
Comilog France	100,00	89 094 125	(89 094 125)	-
Comilog Holding	100,00	31 692 273	-	31 692 273
Comilog Asia	20,00	5 573 077	(5 573 077)	-
ECM	50,00	13 119	-	13 119
Métal Securities	2,40	1 181	-	1 181
Comilog Dunkerque	<1%	26	-	26
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS GROUPE ERAMET		218 264 901	(177 992 801)	40 272 099
Maboumine	76,14	17 131 880	(17 131 880)	-
Sodépal	100,00	4 303 450	(4 303 450)	-
Autres titres de participations Gabon	-	532 065	(20 022)	512 043
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS GABON		21 967 395	(21 455 352)	512 043
Autres titres de participation	-	366 628	(366 628)	-
TOTAL		240 598 924	(199 814 780)	40 784 143

STOCKS

NOTE 4 – STOCKS

	DÉC.2017	DÉC.2016
Matériels et marchandises en cours de route	5 469 624	2 294 703
Stocks magasins	41 144 811	42 783 789
Stocks économats	280 742	296 874
TOTAL MAGASINS	46 895 176	45 375 367
Stocks de manganèse et alliages de manganèse	13 025 211	9 766 424
TOTAL MANGANÈSE	13 025 211	9 766 424
STOCKS BRUTS	59 920 387	55 141 791
Dépréciations stocks magasins	(18 350 920)	(19 496 830)
STOCKS NETS	41 569 467	35 644 962

Les stocks au 31 décembre 2016 ont été valorisés sur la base des coûts moyens pondérés réels, en conformité avec l'application des principes comptables de l'OHADA. La dépréciation des stocks magasins est calculée pour des articles non stratégiques en appliquant des coefficients de dépréciation définis par l'ancienneté de la dernière sortie de stock. Cette méthode est inchangée par rapport aux années précédentes.

NOTE 5 – CRÉANCES CLIENTS

	DÉC.2017	DÉC.2016
Créances clients groupe	95 766 694	114 047 721
Créances clients hors groupe	19 727 062	14 699 967
TOTAL CLIENTS	115 493 756	128 747 688
Provisions Créances clients	(11 890 070)	(7 787 953)
TOTAL NET	103 603 685	120 959 735

La politique de crédit clients consiste en un recours systématique à l'utilisation de crédits documentaires ou à la demande de dérogation exceptionnelle et l'application d'une politique de couverture de change sur le dollar. La provision sur créances clients concerne principalement la créance historique dépréciée envers Comilog France et une créance dépréciée envers l'entité Comilog Far East Development (CFED).

NOTE 6 – AUTRES CRÉANCES

	DÉC.2017	DÉC.2016
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	6 405 867	7 145 264
Créances sociales	2 944 329	1 644 991
Créances fiscales (1)	34 940 014	42 501 039
Autres débiteurs	492 720	3 082 405
Ecart de Conversion Actif (2)	3 373 005	13 579 428
Couverture de change	1 725 525	-
Comptes courants sociétés affiliées (3)	146 443 935	147 722 532
TOTAL AUTRES CRÉANCES	196 325 395	215 675 659
Provisions sur comptes courants sociétés affiliées	(115 401 977)	(110 904 930)
- SETRAG	(48 317 059)	(46 034 323)
- MABOUMINE	(64 962 465)	(59 797 571)
- SODÉPAL	(2 122 453)	(5 073 036)
Hors groupe	(1 717 613)	(1 817 514)
TOTAL PROVISIONS	(117 119 590)	(112 722 444)
TOTAL NET DES AUTRES CRÉANCES	79 205 805	102 953 216

DÉTAILS DES COMPTES COURANTS SOCIÉTÉS AFFILIÉES

	DÉC.2017	DÉC.2016
Setrag	59 281 024	62 860 046
Sodépal	2 122 453	5 073 036
Maboumine	64 967 632	59 873 726
Comilog Holding	20 072 825	19 910 725
Comilog International	-	4 999
TOTAL DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES	146 443 935	147 722 532

(1) Le montant du crédit de TVA non réglé par l'administration fiscale gabonaise s'élève à 27,6 milliards de XAF au 31 décembre 2017. Sa diminution à hauteur de 8,0 milliards de XAF provient d'une part d'une compensation d'un montant de 23 milliards de XAF en 2017 avec une partie du solde non payé du contrôle fiscal portant sur les années 2017 à 2013 et d'autre part d'une hausse de 15 milliards de XAF provenant principalement des crédits de TVA générés sur l'exercice.

(2) La position des écarts de conversion porte sur les emprunts libellés en USD. La diminution provient principalement de l'effet taux de conversion USD/EUR : 1,0541 au 31 décembre 2016 versus 1,1993 au 31 décembre 2017 ainsi que des remboursements de la période.

(3) Les avances de trésorerie accordées à Maboumine pour 65,0 milliards de XAF sont dépréciées à 100 %. Le complément de la dépréciation sur la période s'élève à 5,2 milliards de XAF.

Les avances consenties à Setrag, au titre de la trésorerie, sont d'un montant de 48,3 milliards de XAF. Ce montant est provisionné en intégralité.

Les avances faites à Setrag concernant l'emprunt CAT Finance liées au financement de matériels ferroviaires s'élèvent à 2,5 milliards de XAF. Les autres avances envers Setrag portent sur les transactions opérationnelles.

NOTE 7 – COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE ET CHARGES À RÉPARTIR	DÉC.2017	DÉC.2016
Frais d'émission d'emprunts	3 994 914	4 922 573
Charges constatées d'avance	2 626 509	1 028 520
TOTAL	6 621 423	5 951 093

Les charges constatées d'avances concernent essentiellement des frais d'approches sur les marchandises et immobilisations qui sont en cours de route à la date de la clôture ainsi que les frais engagés pour la souscription d'emprunts se rapportant au CMM et CAT Finance qui sont amortis sur la durée de l'emprunt depuis la mise en production des usines.

NOTE 8 – TRÉSORERIE

	DÉC.2017	DÉC.2016
Comptes-courant Metal Securities	258 959 494	-
COMPTES COURANTS TRÉSORERIE	258 959 494	-
Banques	692 712	395 528
Caisses	71 051	79 711
TOTAL BANQUES ET CAISSES	763 763	475 239
TOTAL TRÉSORERIE	259 723 257	475 239

Conformément à la politique de gestion de trésorerie du groupe, la société place son excédent de trésorerie ou se finance auprès de l'entité Metal Securities, une société du Groupe ERAMET, via des comptes courants financiers actifs et passifs à moins d'un an. Les états financiers présentent en trésorerie les comptes courants auprès de l'entité Metal Securities qui sont immédiatement mobilisables et disponibles.

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVÉS

	DÉC.2017	AFFECTATION DU RÉSULTAT	RÉSULTAT 2017	AFFECTATION	DÉC.2017
Capital	40 811 593	-	-	-	40 811 593
Réserve légale	8 162 319	-	-	-	8 162 319
Réserve de réévaluation	7 902 121	-	-	-	7 902 121
Réserve de réévaluation	28 505 188	-	-	(21 095 315)	7 409 873
Report à nouveau	149 531 993	7 352 751	-	28 505 188	185 389 932
Résultat de l'exercice	7 352 751	(7 352 751)	106 352 895	-	106 352 895
TOTAL AUTRES CRÉANCES	242 265 964	-	106 352 895	7 409 873	356 028 733

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires de Comilog du 1er juin 2017, le résultat de l'exercice 2017, soit un profit de 7,4 milliards de XAF, a été affecté en report à nouveau.

L'affectation de 28,5 milliards de XAF correspond à la reprise de la Provision pour Reconstitution de Gisement (PRG) effectuée en 2016 au titre des investissements de 2016, laquelle est affectée, lors de l'exercice suivant, au report à nouveau. Il a été comptabilisé en 2017, au titre de l'utilisation de la Provision pour Reconstitution de Gisement (PRG) sur investissement, un montant de 7,4 milliards de XAF.

NOTE 10 – PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

	DÉC.2017	DOTATION	REPRISE	RECLASSEMENT	DÉC.2017
Provision pour renouvellement du gisement	75 006 750	92 315 214	(2 013 004)	(7 409 873)	157 899 088
Provision pour renouvellement des immobilisations	11 518 913	1 417 566	(3 012 858)	-	9 923 621
TOTAL AUTRES CRÉANCES	86 525 663	93 732 780	(5 025 861)	(7 409 873)	162 822 709

La reprise de 2 milliards de XAF correspond à des dépenses affectables à la PRG. Cette écriture transite par le compte de résultat.

La reprise de 7,4 milliards de XAF indiquée dans la colonne reclassement correspond à des investissements affectables à la PRG sur l'exercice 2017.

En 2017, ces investissements portent principalement sur des acquisitions d'immobilisations et l'augmentation de la valeur des titres de Sodépal. Cette écriture transite par les capitaux propres. Les provisions réglementées sont mouvementées conformément aux dispositions de l'article 21 de la Convention Minière de Comilog et du Code Général des Impôts.

NOTE 11 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	DÉC.2017	DOTATION	REPRISE	RECLASSEMENT	DÉC.2017
Provision pour coûts environnementaux	9 137 501	6 281 629	(1 331 192)	-	14 087 938
Provision pour autres risques sociaux	434 089	20 000	(22 245)	-	431 844
Provision pour remise en état des sites	16 736 770	2 167 089	-	(3 813 475)	15 090 384
Provisions pour démantèlement des Installations Fixes	-	781 50	-	3 813 475	4 594 984
provisions pour pensions de retraites	7 183 852	1 652 038	(1005 296)	-	7 830 594
TOTAL	33 492 212	10 902 266	(2 358 733)	-	42 035 744

La protection de l'environnement étant une composante essentielle de la politique industrielle de Comilog, des programmes de protection ont été définis pour un montant de 14,1 milliards de XAF au 31 décembre 2017.

La dotation de la période qui s'élève à 10,9 milliards de XAF inclut principalement :

- 6,3 milliards de XAF de dotation pour les coûts environnementaux
- 0,02 milliard de XAF de dotation pour les risques sociaux
- 2,2 milliards de XAF de dotation pour remise en état des sites
- 1,6 milliard de XAF de dotation pour provisions pour pensions et retraites
- 0,8 milliard de XAF de dotation pour le démantèlement des installations fixes

La provision pour remise en état des sites a été portée à 15 milliards de XAF conformément aux calculs mis à jour chaque année.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour les évaluations effectuées par des actuaires indépendants inchangées depuis le 31 décembre 2017 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 7,0 %
- Taux d'inflation : 2,5 %
- Taux de croissance des salaires : 4,5 %
- Taux de charges sociales : 20,1 %

NOTE 12 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	DÉC.2017	DOTATION	DÉC.2017	DÉC.2016
Compte courant Metal securities			-	2 055 443
Emprunts à + d'un an			43 343 876	76 672 934
Emprunts à - d'un an			24 321 145	24 363 143
Emprunts			67 665 021	101 036 077
Intérêts Courus sur Emprunts			631 650	795 101
TOTAL EMPRUNTS			68 296 671	101 831 178
BANQUE CRÉDITRICES			17 840 198	12 015 423
TOTAL DETTES FINANCIÈRES			86 136 869	115 902 044

Les emprunts s'élevaient à 68,3 milliards de XAF au 31 décembre 2017 et correspondent aux tirages effectués sur les trois emprunts mis en place dans le cadre du financement du CMM ainsi que les tirages sur l'emprunt CAT Finance. La décomposition est la suivante :

-48,3 milliards de XAF (31 décembre 2016 : 67,2 milliards XAF) correspondant aux tirages du crédit-acheteur qui a été souscrit auprès de BNP Paribas et ICBC pour 157 millions USD. Le montant du remboursement sur la période s'élève à 10,7 milliards de XAF et l'effet change s'élève à 8,2 milliards de XAF.

-4,1 milliards de XAF (31 décembre 2016: 7,8 milliards XAF) correspondant au crédit de 30 millions USD souscrit auprès de BNP Paribas sur l'exercice 2012. Le montant du remboursement sur la période s'élève à 2,7 milliards de XAF et l'effet change s'élève à 1,0 milliard de XAF.

-4,1 milliards de XAF (31 décembre 2016: 7,8 milliards XAF) correspondant au crédit de 30 millions USD souscrit auprès de la banque BGFI sur l'exercice 2012. Le montant du remboursement sur la période s'élève à 2,7 milliards de XAF et l'effet change s'élève à 1,0 milliard de XAF.

-pour 11,2 milliards de XAF aux emprunts CAT Finance (31 décembre 2016 : 18,2 milliards de XAF) souscrits pour le financement de locomotives et de matériels ferroviaires chez Comilog et Setrag sur les exercices 2014 et 2015. Le montant du remboursement sur la période s'élève à 5,4 milliards de XAF et l'effet change s'élève à 1,6 milliard de XAF.

Ils se décomposent en :

- 8,7 milliards de XAF chez Comilog, correspondant au tirage 2014 & 2015 de 35,9 millions USD.
- 2,5 milliards de XAF concernant la partie souscrite pour le compte de l'entité Setrag.

NOTE 13 – DETTES FOURNISSEURS ET CRÉDITEURS DIVERS

	DÉC.2017	DÉC.2016
Dettes fournisseurs	27 807 172	40 478 140
Commissions sur ventes	7 343 229	124 339
Péage et redevance	2 380 835	3 483 842
TOTAL FOURNISSEURS	37 531 236	44 086 321
Acomptes Clients	-	21 626
Comptes de personnel	7 684 548	3 892 158
Impôts sociétés	70 882 287	11 564 322
Redevance proportionnelle minière	16 817 306	17 356 297
Droit de sortie minéral	14 093 080	6 237 529
Autres impôts et taxes	3 172 338	4 596 868
Créditeurs divers (1)	2 643 009	31 156 652
Comptes courants sociétés affiliées	1 726 093	1 960 521
Dettes sur immobilisations	-	8 348 086
TOTAL CRÉDITEURS DIVERS	117 018 661	85 134 060

(1) Les créditeurs divers incluaient un montant de 30 milliards de XAF au 31 décembre 2016 correspondant au solde non payé du contrôle fiscal Comilog portant sur les années 2007 à 2013. Ce montant a été soldé en 2017 sous forme d'une compensation avec des crédits de TVA pour 23 milliards de XAF et d'un règlement en trésorerie pour 7 milliards de XAF.

NOTE 14 – AUTRES DETTES

	DÉC.2017	DÉC.2016
Dividendes à payer	100 820	235 356
Autres dettes diverses	171 359	3 282 102
TOTAL AUTRES DETTES	272 178	3 517 459

Une couverture de change est constatée afin de tenir compte de la revalorisation entre le taux contracté pour les couvertures non dénouées et le taux du marché à la clôture. La couverture de change est débitrice au 31 décembre 2017 pour un montant de 1,7 milliards de XAF, elle était créditrice et s'élevait à 3,3

milliards de XAF au 31 décembre 2016. La diminution provient de la politique de couverture de change sur l'exercice 2017 qui consiste à souscrire des couvertures sur une période court terme de quelques mois.

NOTE 15 – CHIFFRES D’AFFAIRES

	DÉC.2017	DÉC.2016
Chiffre d'affaires minerais	615 434 757	349 171 661
Chiffre d'affaires alliages	19 154 484	10 970 260
CHIFFRE D’AFFAIRES CIF	634 589 241	360 141 921
Fret sur minerais	(53 851 189)	(33 376 655)
CHIFFRE D’AFFAIRES FOB	580 738 052	326 765 266

CHIFFRES D’AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUES	DÉC.2017	DÉC.2016
Europe	244 993 804	101 021 278
Amérique du Nord	68 013 580	40 046 636
Asie	321 581 857	219 074 007
CHIFFRE D’AFFAIRES CIF	634 589 241	360 141 921

Le chiffre d'affaires CIF au 31 décembre 2017 qui s'élève à 635 milliards de XAF, est en hausse de 76 % par rapport au 31 décembre 2016. Cette augmentation, d'un montant de 274 milliards de XAF, se décompose comme suit:

Mds de XAF

- Effet volume	62
- Effet prix	211
- Effet change USD	(6)
- Activité CMM	8
TOTAL	274

NOTE 16 – RÉSULTATS FINANCIERS

	DÉC.2017	DÉC.2016
Intérêt des comptes courants et prêts (1)	(1 909 427)	(4 329 265)
COÛT DE L'ENDETTEMENT	(1 909 427)	(4 329 265)
Dépréciation avances Setrag	(2 282 736)	(8 960 144)
Repris dépréciation avances Sodépal (2)	3 809 500	19 213 900
Dépréciation titres de participation (2)	(3 809 500)	(19 213 900)
- Titres Setrag	-	(19 213 900)
- Titres Sodépal	(3 809 500)	-
Plus-value de cession de titres de participations (3)	-	3 770 734
Dividendes reçus (4)	1 531 530	1 378 377
Dotation financière sur les engagements de retraites	(641 828)	(592 230)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(1 393 034)	(4 403 264)
TOTAL	(3 302 461)	(8 732 529)

(1) Les intérêts sur comptes-courant et prêts concernent principalement :

-1,9 milliard de XAF de produits d'intérêts sur compte-courant Setrag (1,8 milliard de XAF au 31 décembre 2016).

-1,1 milliard de XAF de produits d'intérêts sur compte-courant Metal Securities et Comilog Holding ((0,2) milliard de XAF au 31 décembre 2016).

-(4,0) milliards de XAF de charges d'intérêts sur emprunts ((5,1) milliards de XAF au 31 décembre 2016).

-(0,9) milliard de XAF d'amortissements de frais d'emprunts ((0,5) milliard de XAF au 31 décembre 2016).

(2) Sur l'exercice 2017, une opération d'augmentation de capital de Sodépal par incorporation des dettes financières envers Comilog a été réalisée pour un montant de 3,8 milliards de XAF. D'où une augmentation des titres de participations Sodépal pour 3,8 milliards de XAF et une diminution du compte-courant pour le même montant au 31 décembre 2017.

Sur l'exercice 2016, une opération d'augmentation de capital de Setrag par incorporation des dettes financières envers Comilog a été réalisée pour un montant de 19,2 milliards de XAF. D'où une augmentation des titres de participations Setrag pour 19,2 milliards de XAF et une diminution du compte-courant pour le même montant au 31 décembre 2016.

(3) La plus-value de cession des titres cédés porte au 31 décembre 2016 sur la cession de la participation de Comilog dans la société Somivab à hauteur de 82,98 %.

(4) Les dividendes reçus pour 1,5 milliards de XAF au 31 décembre 2017 proviennent de l'entité Port Minéralier d'Owendo (PMO) versus 1,4 milliards de XAF sur l'exercice 2016.

NOTE 17 –AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	DÉC.2017	DÉC.2016
Dotations inhabituelles aux provisions (1)	(6 023 812)	((6 951 909)
Dotations inhabituelles aux provisions réglementées (2)	(93 732 780)	(50 460 213)
Reprises sur provisions réglementées (2)	5 025 860	10 045 981
Résultat de cession d'actifs	(1 990 360)	(1 434 327)
Autres charges ou produits inhabituels	(1 719 066)	(1 742 273)
TOTAL	(98 440 158)	(50 542 741)

(1) Les dotations inhabituelles aux provisions portent principalement sur les comptes courants des filiales Maboumine à hauteur de 5,2 milliards de XAF et de Sodepal à hauteur de 0,8 milliard de XAF.

(2) Les provisions réglementées sont mouvementées conformément aux dispositions de l'article 21 de la Convention Minière de Comilog et de l'article 42 du Code Général des Impôts. La

dotations au 31 décembre 2017 est significativement plus importante que celle de 2016 puisqu'en 2016 elle ne portait uniquement sur la provision pour le fonds de renouvellement du gros matériel (PFRGM), la base de calcul de la dotation de la provision pour reconstitution du gisement (PRG) étant nulle sur l'exercice 2016, le résultat courant avant impôts et avant dotations réglementées étant négatif.

NOTE 18 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les sociétés résulte de l'application du taux d'imposition de fin d'exercice au résultat avant impôts. Au Gabon, le taux d'imposition défini par la convention minière est de 35 %.

RÉCONCILIATION DE LA CHARGE D'IMPÔT AVEC LE TAUX D'IMPOSITION GABONAIS	DÉC.2017	DÉC.2016
Résultat courant avant impôt	181 115 957	21 683 154
IMPÔT THÉORIQUE AU TAUX COMILOG (35%)	(69 390 585)	(7 589 104)
Effets sur l'impôt théorique :		
- des différences permanentes entre le résultat comptable et le résultat taxable	(12 825 464)	(12 809 206)
dont dividendes reçus	536 036	482 432
dont reprise sur la provision réglementée PFRGM	1 054 500	1 312 204
dont franchise d'IS sur l'activité CMM	(13 727 503)	(14 603 842)
dont autres	(688 496)	-
- des différences temporelles	1 452 986	3 453 105
- déficit fiscal - utilisation	-	2 614 802
TOTAL IMPÔT EFFECTIF	(74 763 062)	(14 330 403)
Taux d'impôt effectif	41,3 %	66 %

L'activité CMM fait l'objet d'une franchise d'impôts sur une période de 10 ans.

NOTE 19 – EXPOSITION AUX RISQUES DE CHANGE

Comilog protège son exposition aux variations de change. La position nette déclarée à fin décembre 2017 auprès de Metal Currencies (filiale de gestion de change du Groupe ERAMET) était de 194,9 millions USD pour un cours garanti de 1,1802 USD/EURO pour la partie résiduelle de 2017 non encore levée et de 403,0 millions USD pour un cours garanti de 1,2450 couvrant l'exercice 2018.

NOTE 20 – ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS HORS BILAN

	DÉC.2017	DÉC.2016
ENGAGEMENTS DONNÉS	32	11
Cautions douanières	4	3
Cautions bancaires	26	6
Autres avals, cautions et garanties	1	1
ENGAGEMENTS REÇUS	-	-
Avais, cautions et garanties	-	-

Les cautions bancaires comprennent :

- la caution de l'emprunt Setrag souscrit en 2009 à hauteur de 15 milliards de XAF pour le financement des investissements. Le montant de l'emprunt s'élève à 4,5 milliards de XAF au 31 décembre 2017 (5,9 milliards de XAF au 31 décembre 2016).
- la caution de l'emprunt Setrag IFC / PROPARCO dont le 1er tirage a eu lieu sur l'exercice pour un montant de 21,6 milliards de XAF.

Les cautions incluent également des cautions douanières pour 6,5 milliards de XAF au 31 décembre 2017 (3,4 milliards de XAF au 31 décembre 2016).

Ratios financiers

EMPRUNTS CMM

L'entité Comilog est soumise à des ratios financiers tels que définis dans le contrat « Convention de Crédit du 7 octobre 2011 » relatif au crédit acheteur souscrit auprès de BNP Paribas et ICBC pour un montant de 157 millions USD et dans les deux contrats bancaires de 30 millions USD souscrits auprès de BNP Paribas et auprès de la banque BGFI. Les ratios à respecter sont les suivants :

- Ratio de dette nette / capitaux propres : < 1,15
- Ratio de couverture du service de la dette : cash-flow net / service de la dette : > 2

En complément des deux ratios précédemment cités, le crédit acheteur de 157 millions USD souscrit auprès de BNP Paribas et ICBC est soumis au ratio suivant :

- Ratio des sûretés correspondant au chiffre d'affaires de Comilog avec certaines entités / service de la dette : > 150 %

Aucun cas d'exigibilité anticipée au 31 décembre 2017

EMPRUNTS CAT FINANCE

L'entité Comilog est soumise à des ratios financiers tels que définis dans le contrat « Facilities agreement Comilog SA/ Setrag SA with Caterpillar Financial Services Corporation » daté du 16 mai 2014 relatif aux emprunts souscrits par Comilog pour un montant de 36,2 millions USD (Facility A) et 10,9 millions d'EUR (Facility B). Les ratios à respecter sont les suivants :

- Ratio de dette nette / EBITDA : < 3
- Ratio de couverture du service de la dette : cash-flow / service de la dette : > 1,3
- Ratio de dette nette / capitaux propres : < 2

Aucun cas d'exigibilité anticipée au 31 décembre 2017.

EMPRUNTS IFC / PROPARCO

L'entité Comilog est soumise à des ratios financiers tels que définis dans le contrat « Guarantee agreement Comilog SA/ International Finance Corporation (IFC) / Société de Promotion et de Participation pour la Coopération Economique SA (PROPARCO) » daté du 26 juin 2016 relatif aux emprunts souscrits par Setrag pour un montant de 85 millions EUR. Les ratios à respecter sont les suivants :

- Ratio de dette nette / EBITDA (Comilog comptes consolidés) : < 4
- Cash disponible (Comilog comptes consolidés) > 20 millions EUR au 31 décembre 2017
- Ratio de dette nette / capitaux propres : < 1,15
- Ratio de couverture du service de la dette : cash-flow / service de la dette : > 1,3 (applicable à partir du 1er janvier 2018)

Aucun cas d'exigibilité anticipée au 31 décembre 2017.

NOTE 21 – CONVENTION D'ÉTABLISSEMENTS

Une convention d'établissement a été signée avec le Gouvernement Gabonais en octobre 2004 et ratifiée par le parlement du Gabon en 2005.

Cette Convention Minière dont la validité s'étend jusqu'en 2032 fixe les modalités administratives, économiques, financières, juridiques et fiscales de l'activité de la société ainsi que ses principaux engagements en matières environnementales et sociales.

NOTE 22 – PASSIFS ÉVENTUELS**CONTRÔLE DOUANIER COMILOG**

En 2017, la société Comilog a poursuivi les discussions avec l'administration fiscale des douanes dans le cadre du contrôle dont elle fait l'objet. A ce stade, il n'est pas possible de se prononcer sur l'issue de ce contrôle.

NOTE 23 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Aux Actionnaires de la société Comilog, S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société Comilog, S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Comilog, S.A, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois, ainsi que l'état annexé. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de FCFA.806.846 millions et un bénéfice de FCFA.106.353 millions.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société COMILOG, S.A. conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité du conseil d'administration relatives aux états financiers annuels.

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation des états financiers conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes «ISA» permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport du commissaire aux comptes.

II. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

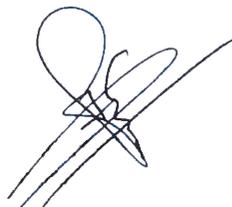
La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG
Libreville, le 16 mai 2018



Ludovic NGATSE
Expert-comptable agréé
CEMAC EC146



Erik Watremez
Associé

ANNEXES PORTANT RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS.

- Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :
 - nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
 - nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies dans les états financiers annuels, et apprécions si les états financiers annuels, les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 442 DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET DU G.I.E.

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes des articles 438 à 448 de cet acte uniforme, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1. CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1.1 CONVENTION AUTORISÉE AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice et visée à l'article 438 de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

2. CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application de l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de cet exercice.

2.1.1 AVEC LA SOCIÉTÉ SETRAG SA

Administrateurs concernés : MM. Vecten, Amico, Villain et Ditona

Nature et objet : Contrat de prêt entre COMILOG (emprunteur),

Caterpillar Finance Service Corporation (CatFin) prêteur initial et SETRAG (emprunteur final).

Modalités : Contrat en date du 16 mai 2014, par lequel CatFin (prêteur initial) met à disposition des facilités de prêts à terme susceptibles d'être utilisées par le prêteur (COMILOG) aux fins énoncées dans le contrat de crédit, y compris aux fins de tirages et de prêts consentis à son tour par le prêteur à l'emprunteur (SETRAG).

Au 31 décembre 2017, le solde du prêt consenti à Comilog s'élève à 2.499.351.326 FCFA et les intérêts de prêts s'élèvent à 125.587.653 FCFA en 2017.

2.2 AVEC LA SOCIÉTÉ ERAMET COMILOG MANGANÈSE

Administrateurs concernés : M. Vecten & H. Montégu

Nature et objet : Contrat de commercialisation de Manganèse Métal et de Silico Manganèse, approuvé par l'Assemblée générale du 12 juin 2014, sous le nom d'avenant à la convention de prestation de services, relatif à la distribution des produits du C2M.

Modalités : Par la convention du 02 septembre 2014, Eramet Comilog Manganèse s'engage à s'approvisionner en Manganèse Métal et en Silico Manganèse auprès de Comilog, de même Comilog s'engage à approvisionner Eramet Comilog Manganèse en produit en vue de leur revente par Eramet Comilog Manganèse.

Sur la période 2017, les ventes de l'activité CMM envers ECM se sont élevées à 19.236.415.830 FCFA

Convention de prestation de services générales.

Modalités : Par la convention du 24 novembre 2008, Eramet Comilog Manganèse fournit à votre société les prestations suivantes : assistance en matière financière, administrative, juridique et fiscale, gestion industrielle, gestion de personnel, ventes et achats divers.

La rémunération pour l'exercice 2017 a été de 6.215.287.033 FCFA en contrepartie des prestations d'assistance.

Convention de prestations de services spécifiques

Modalités : Par la convention du 24 novembre 2008, Eramet Comilog Manganèse fournit à votre société les prestations suivantes : achats et approvisionnement auprès des fournisseurs localisés en dehors du Gabon ; comptabilisation et paiement des factures des fournisseurs localisés en dehors du Gabon, relance clients, suivi des comptes bancaires domiciliés en France et divers. La rémunération pour l'exercice 2017 a été de 753.600.135 FCFA en contrepartie des prestations rendues.

2.3 AVEC LA SOCIÉTÉ SETRAG S.A.

Administrateurs concernés : MM. Vecten, Amico, Villain et Ditona

Nature et objet : Avance de trésorerie en compte courant.

Modalités : Par convention du 1^{er} octobre 2005, votre société et setrag se consentent mutuellement des avances de trésorerie croisées afin de gérer en commun leurs opérations financières et coordonner leurs besoins et leurs excédents de trésorerie.

Ce compte est rémunéré sur la base d'un commun accord et aux conditions de marché.

Les produits financiers générés pour votre société au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 1.402.812.757 FCFA.

Au 31 décembre 2017, le solde du compte courant de votre société était débiteur 36.967.105.664 FCFA.

Convention d'utilisation des infrastructures ferroviaires.

Modalités : Par convention du 18 octobre 2005, l'accord entre vos deux sociétés relatif aux modalités d'utilisation des infrastructures ferroviaires est renouvelé.

Les charges générées pour votre société, concernant cette utilisation, au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 30.289.098.426 FCFA.

Convention cadre de détachement du personnel

Modalités : Par convention du 1^{er} juillet 2015, l'accord entre vos deux sociétés relatif aux modalités de mise à disposition de la société SETRAG, une partie de son personnel dans le cadre de l'entretien des voies. Ces prestations sont facturées au coût réel.

Les produits générés pour votre société, concernant cette refacturation, au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 2.866.718.610 FCFA.

2.4 AVEC LA SOCIÉTÉ COMILOG INTERNATIONAL

Nature et objet : Avance de trésorerie en compte courant.

Modalités : Par convention du 24 septembre 2003, votre société et Comilog International se consentent mutuellement des avances de trésorerie croisées afin de gérer en commun leurs opérations financières et coordonner leurs besoins et leurs excédents de trésorerie.

Au 31 décembre 2017 le solde du compte courant de votre société était débiteur de 0 FCFA.

Cette convention s'est éteinte en novembre 2017.

Contrat d'agence commerciale.

Modalités : Par la convention du 15 janvier 1997, modifiée par les avenants du 5 juin 1998 et du 11 avril 2000, Comilog International est l'agent de vente de votre société et facture à ce titre des commissions sur les ventes de minerais et d'alliages de la Compagnie.

Le montant des commissions comptabilisées au cours de l'exercice 2017 s'élève à 6.903.784.574 FCFA.

2.5 AVEC LA SOCIÉTÉ PMO GABON

Nature et objet : Convention d'exploitation du port d'Owendo.

Modalités : le protocole et la convention avec l'État gabonais, concernant l'exploitation du port d'Owendo, ont poursuivi leurs effets au cours de l'exercice 2017.

Pour cet exercice 2017, un montant de 2.809.146.900 FCFA, au titre de la redevance, a été comptabilisé.

Convention de prestation de service générale.

Modalités : Assistance en matière financière, administrative, juridique et fiscal, gestion industrielle, gestion de personnel, vente et achat divers. Au titre de cette assistance, un montant de 19.110.000 FCFA a été comptabilisé sur la période 2017.

2.6 AVEC LA SOCIÉTÉ SODEPAL

Nature et objet : Avances en compte courant

Modalités : Le compte courant débiteur, non rémunéré, que détient votre société sur la société Sodepal, s'élève à 2.122.453.394 FCFA au 31 décembre 2017.

Convention de prestation de service générale

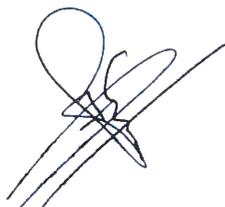
Modalités : Par la convention du 21 mars 2011 : assistance en matière financière, administrative, juridique et fiscale, gestion

industrielle, gestion de personnel, vente et achats divers.

Au titre de cette assistance 4.000.000 FCFA ont été versé en 2017.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG
Libreville, le 16 mai 2018



Ludovic NGATSE
Expert-comptable agréé
CEMAC EC146



Erik Watremez
Associé

BUREAUX DES FILIALES COMILOG

DIRECTION GÉNÉRALE : DIRECTION MINE , C.I.M , C2M

Zone Industrielle de Moanda
BP 27/28 – Moanda (Gabon)
Tél. : (241) 01 66 10 00
Fax : (241) 01 66 11 57

DIRECTION FERROVIAIRE ET PORTUAIRE

Port Minéralier d'Owendo
BP 578 – Libreville (Gabon)
Tél. : (241) 01 70 65 97
Fax : (241) 01 70 64 08

REPRÉSENTATION

Boulevard de l'Indépendance
BP 578 – Libreville (Gabon)
Tél. : (241) 01 76 24 74
Fax : (241) 01 72 00 27

LA MINIÈRE DE LA MABOUNIÉ « MABOUMINE »

3 Quartiers
978, boulevard Quaben
BP 3883 – Libreville (Gabon)
Tél. : (241) 01 44 21 47
Fax : (241) 01 76 98 20

SETRAG

BP 578 – Libreville (Gabon)
Tél : (241) 01 70 24 78
Fax : (241) 01 70 01 06

PORT MINÉRALIER D'OWENDO (PMO)

BP 578 – Libreville (Gabon)
Tél : (241) 01 70 65 97
Fax : (241) 01 70 64 08

COMILOG INTERNATIONAL

Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15
Tél : 33 (0) 1 53 91 24 00
Fax : 33 (0) 1 53 91 24 01

ERAMET COMILOG MANGANÈSE

Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15
Tél : 33 (0) 1 53 91 24 00
Fax : 33 (0) 1 53 91 24 01

COMILOG FRANCE

Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15
Tél : 33 (0) 1 53 91 24 00
Fax : 33 (0) 1 53 91 24 06

COMILOG DUNKERQUE

Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15
Tél : 33 (0) 1 53 91 24 00
Fax : 33 (0) 1 53 91 24 06

USINE DE DUNKERQUE

Port 8898 – ZIP des Huttes
8898, route de Duvigneau
59820 Gravelines
Tél : 33 (0) 3 28 23 00 04
Fax : 33 (0) 3 28 23 46 33

GULF CHEMICAL & METALLURGICAL CORP. INC.

302 Midway Road
P.O. Box 2290
Freeport, Texas 77541
(États-Unis)
Tél : (1) 979 233 7882
Fax : (1) 979 233 7171

COMILOG ASIA COMILOG FAR EAST DEVELOPMENT LTD.

Unit 1402, Tower One,
Lippo center,
89 Queens Way,
Admiralty, Hong Kong
Tél : (852) 2529 3199
Fax : (852) 2527 8747



www.eramet-comilog.com/

